

Ceux qui ont trahi

DES NOMS A CONSERVER.

Nous avons le regret de constater que les Canadiens-français dont les noms suivent ont voté en faveur de règlements étrangeant la liberté de la parole à la Chambre des Communes :

MM. Barrette (Berthier).
Blondin (Champlain).
Coderre (Hochelaga).
Forget (Charlevoix et Montmorency).
Gauthier (Gaspé).
Lavallée (Bellechasse).
Lespérance (Montmagny).
Nantel (Terrebonne).
Paquet (L'Islet).
Pelletier (Québec-Comté).
Rainville (Chambly-Verchères).
Sévigny (Dorchester).

Nous constatons aussi que les Canadiens dont les noms suivent se sont abstenus de faire leur devoir, en s'abstenant de la Chambre au moment où un vote de si grande importance leur était demandé.

MM. Boulay (Rimouski).
Achim (Labelle).
Mondou (Yamaska).
Bellemare (Maskinongé).
Guilbault (Joliette).

M. Lamarche (Nicolet) était absent depuis quelque temps, voyageant en Europe.

M. F. D. Monk (Jacques-Cartier) n'est plus guère député que de nom.

Nos libertés sont en danger

LE DEVOIR DU SENAT EST DE DONNER LA PAROLE AU PEUPLE.

L'innuité est consommée. La majorité conservatrice qui obéit à M. Rogers vient de supprimer, dans un moment fatidique, une de nos libertés, la plus précieuse, celle de qui dépend le sort de toutes les autres : la liberté de la parole au parlement pour les députés de la nation.

La suppression de cette liberté peut permettre à un gouvernement tyrannique de rétablir chez nous le servage : un ministre, en se servant de la règle de clôture, peut même empêcher de parler, pour défendre notre liberté personnelle, plus de vingt minutes.

Devant cette règle arbitraire et moyenâgeuse, rien n'est plus en sûreté. Tout ce que nos pères ont conquis, depuis 1837, devient incertain et précaire. Nous sommes à la merci d'une campagne de fanatisme jingo comme celle de 1911, qui soulèverait contre nous les préjugés des provinces anglaises, d'où sortirait — peut-être encore avec l'aide de traitres canadiens-français — une chambre décidée à sacrifier ce qui nous reste encore, pour le moment, de notre autonomie.

Mais le gouvernement arbitraire de M. Borden et de M. Rogers n'a encore gagné que la première partie. C'est le peuple, en dernier ressort, qui décidera s'il veut se soumettre au joug ou s'il entend conserver ses libertés.

Et pour que le peuple soit mis en mesure de se prononcer aussitôt que possible, il doit compter sur le corps chargé par la constitution de servir d'arbitre entre lui et la majorité temporaire de la Chambre des Communes, sur le Sénat.

Le peuple s'adresse donc au Sénat et lui demande, au nom du droit, de la justice et de la liberté, de forcer le gouvernement tyrannique de MM. Borden et Rogers à soumettre à la sanction populaire l'attentat dont il vient de se rendre coupable.

Le Sénat est pleinement autorisé à renvoyer devant les électeurs le gouvernement Borden, à raison de la loi inconstitutionnelle du tribut naval. Il devient strictement de son devoir de donner la parole au peuple, maintenant que, pour faire adopter une loi qu'aucun mandat du peuple n'autorise et qui déroge à notre constitution, il vient d'avoir recours à la suppression de la liberté de discussion.

C'est donc, maintenant, au Sénat à agir ; et nous avons confiance qu'il agira, avec la pleine conscience de sa responsabilité, avec la haute perception de son devoir.

Est-ce une tactique générale ?

M. BELLEMARE ET LES ELECTEURS DE MASKINONGE.

On nous signale que, dans le comté de Maskinongé, on fait circuler parmi les conservateurs, sous forme de circulaire, une lettre qu'a publiée "La Patrie", datée de St-Paulin, le 15 avril 1913, où un anonyme qui pourrait bien n'être autre que M. Bellemare lui-même, cherche à excuser le vote de ce député castor sur le règlement de clôture.

La lettre, assez maladroite d'ailleurs, affirme que ce vote est justifié par l'obstruction faite par les libéraux qui empêche le gouvernement de continuer les travaux publics importants qu'il se propose de réaliser et qui se chiffrent à 23 millions de piastres, soit à la jolie somme de \$3.50 par tête pour toute la population du Canada.

M. Bellemare ou le correspondant anonyme trompe les électeurs : 1o En leur cachant que les libéraux n'ont jamais fait d'obstruction au budget et que, par conséquent, le règlement de clôture n'était nullement nécessaire pour permettre au gouvernement de continuer ses travaux.

2o En ne mentionnant pas que l'obstruction, contre laquelle on a fait un règlement de clôture, empêchait l'adoption du bill du tribut naval, lequel va coûter au pays \$35,000,000, soit \$5.00 par tête pour toute la population du Canada.

3o En donnant à entendre que les électeurs bénéficieraient, directement ou indirectement, de cette dépense de \$3.50 par tête pour travaux publics, tandis que, au contraire, c'est eux qui auront à la payer.

La lettre-circulaire félicite M. Bellemare de son vote sur la question préalable, qui a empêché le "leader de l'opposition" (on n'ose pas nommer Sir Wilfrid Laurier) de continuer l'obstruction au règlement de clôture, en vue de forcer le gouvernement à faire des élections générales, et termine en disant que les votes donnés par M. Bellemare "sont conformes à ses promesses et à TOUT CE QU'IL A PRECHE".

Au lieu de faire circuler cette lettre de la main à la main, pourquoi M. Bellemare ne vient-il pas rencontrer ses électeurs face à face ? Pour-

Sir Charles Tupper et un récent interview

CONTRADICTION RADICALE. — CE QU'IL ECRIVAIT A M. BORDEN EN 1909.

Sir Charles Tupper passait ces jours-ci à Montréal, en route pour l'Angleterre, et a dit un adieu qui, à son âge, il croit être le dernier, au pays où il a été si longtemps une des puissances politiques du jour.

Nous voudrions n'avoir que des paroles de sympathie à adresser à ce vétéran des luttes passées, malheureusement l'indiscrétion de ses amis politiques, ne reculant pas devant le risque de le plonger de nouveau dans les controverses de parti, nous ont privé de ce plaisir.

Les journaux torons ont été assez cruels pour solliciter de Sir Charles Tupper une expression d'opinion sur la situation politique actuelle ; et ils en ont obtenu la déclaration suivante que nous traduisons du "Star" de Montréal :

"Il me faut exprimer encore une fois mon profond regret que Sir Wilfrid Laurier n'ait pas suivi M. Borden dans sa politique de CONTRIBUER \$35,000,000 A LA MARINE BRITANNIQUE."

"Je ne parle pas ainsi en partisan ; mais parce que je crois fermement qu'il a commis la plus grande erreur de sa vie en ne disant pas : "Je suis prêt à secondar cette résolution". L'effet en eut été de plaquer le Canada dans l'opinion anglaise à une place qu'il n'a jamais occupée auparavant et cela non seulement aux yeux d'un parti mais de tous les partis".

Nous croirions nous rendre complais de l'indiscrétion des conservateurs en discutant cette opinion de Sir Charles Tupper, même en lui faisant remarquer que ni lui, ni M. Borden, ne semblent soupçonner la nécessité d'expliquer la contradiction qui saute aux yeux entre leur attitude actuelle et celle de 1909.

Tout ce que nous avons à faire, d'ailleurs, pour enlever toute signifi-

cation à sa dernière déclaration, c'est de reproduire la lettre suivante, qu'il écrivait de Londres à M. Borden, à l'automne de 1909 :

"Mon cher M. Borden,
Je suis heureux d'apprendre que vous êtes décidé à maintenir l'attitude patriotique prise à la dernière session (1909). Il y a quelques années, lorsque le Canada s'efforçait péniblement d'ouvrir à la colonisation britannique le grand grenier du monde, quelques personnes ici (en Angleterre) voulaient tenter d'obtenir du Canada une contribution à la marine impériale. Je les combattis et je fus soutenu par la presse et par l'opinion publique..."

On va probablement encore bientôt demander que le Canada contribue aux frais de la marine impériale proportionnellement à sa population ; je considère cette demande comme absurde et dangereuse. J'AI LU AVEC PLAISIR LA RESOLUTION ADOPTÉE PAR LA CHAMBRE DES COMMUNES, PAR LAQUELLE LE PARLEMENT S'ENGAGE A POUSSER VIGOUREUSEMENT LA CONSTRUCTION D'UNE MARINE CANADIENNE et à appuyer l'Angleterre chaque fois qu'elle sera en péril.

"JE NE PUIS PAS COMPRENDRE QUE L'ON DEMANDE DES DREADNOUGHTS, puisque l'Amérique et le gouvernement britannique ont convenu que ce n'était pas le meilleur moyen d'assurer la sécurité de l'empire et se sont arrangés avec le Canada et l'Australie (cette dernière ayant déjà offert un ou deux dreadnoughts) pour la construction de marines locales pour garder libres les routes du commerce en cas de guerre..."

Charles TUPPER.

qu'il n'a-t-il pas accepté l'invitation des libéraux de parler à ses électeurs à St-Gabriel de Brandon et à Trois-Rivières ?

Non. M. Bellemare, qui a promis de voter contre toute contribution à la marine anglaise, sans un plébiscite, qui n'osa pas voter contre une mesure destinée uniquement et ouverte ment à assurer l'adoption d'une contribution de \$35,000,000 sans plébiscite, a trahi ses promesses et a honte de se présenter devant les Canadiens de Maskinongé, qu'il a indignement trompés et qui attendent impatiemment l'occasion de l'en punir comme il le mérite.

On néglige les intérêts du travail

M. Carroll nous a donné au Parlement un nouvel exemple des soins que prend le gouvernement, pour ne pas nuire à la haute finance. Il s'agissait de la grève des graveurs de photographie à Toronto. Près d'une centaine de graveurs de Toronto s'étaient mis en grève en janvier dernier dans le but d'améliorer leurs conditions. Il gagnaient du terrain, lorsque les maisons qui les employaient, firent venir des hommes d'Angleterre. On se plaignit que ces hommes avaient été amenés sous contrat ; qu'on leur avait fait une fausse peinture des conditions qui régnaient à Toronto, et qu'on leur avait prêté illégalement \$50, à chacun pour leur permettre de passer au bureau de l'émigration.

Toutes ces plaintes, appuyées des pièces nécessaires, furent déposées devant l'honorable M. Crothers, ministre du Travail, faisant alors fonction de Ministre de l'Intérieur, et chargé de l'émigration. La loi est très claire sur ce point. Cet appel aux émigrants pour mettre fin à une grève, est illégal et l'honorable M. Crothers avait le pouvoir d'interdire l'entrée au pays, pendant la grève, à n'importe quelle catégorie d'artisans, mais il se souciait si peu de protéger les ouvriers canadiens que les hommes ne furent nullement inquiétés à l'exception de trois seulement, qui furent détenus, mais promptement mis en liberté par le juge. En outre, bien que leur nom et les conditions dans lesquelles ils travaillaient fussent montrés au ministre, celui-ci ne prit aucune disposition pour les faire déposer aux termes de la loi.

Par conséquent, ces ouvriers emmenés au pays, prirent la place de ceux qui étaient en grève, et les amis de l'honorable M. Crothers, les industriels, obtinrent des privilèges que les lois rédigées pour la protection du travail devaient tout spécialement prévenir. L'honorable M. Crothers protesta qu'il avait pris toutes les précautions possibles, quand cependant la loi était violée tous les jours. Le ministère du travail avait été averti, mais rien n'avait été fait pour

empêcher l'importation illégale des ouvriers étrangers et leur séjour au pays. Il est malheureux pour les travailleurs qu'il y ait une telle différence entre le gouvernement conservateur et l'administration libérale dans l'application des lois du travail.

Le point

Un journal conservateur écrit que "les libéraux veulent encore bloquer la politique des bonnes routes du pays".

Mais non ! Nous voulons simplement que, selon la constitution, l'argent fédéral soit attribué au "pro rata" des populations de la province.

M. Borden est aussi de cet avis ; mais pour une raison mystérieuse (Bob Rogers ?), il refuse de mettre dans le bill une clause à cet effet.

Un Eldorado

Un récent rapport d'immigration fédéral disait : "Le Canada est un pays pour les fortunes rapides."

"Certes ! songent les amis de M. Rogers. Avec \$10 seulement, on peut en faire \$350,000."

Le pays est aussi excellent pour les marchands de cadenas.

Son vote

M. Lavallée, de Bellechasse, s'est repris mercredi soir. Et il a enregistré son vote avec enthousiasme pour la clôture.

Drôle de façon d'être en faveur de l'appel au peuple. Malgré ses hypocrites attitudes, M. Lavallée devait à son tour se montrer partisan de Borden et de Rogers.

Le comble

Empiler la clôture pardessus le tribut, c'est mettre iniquité sur iniquité.

Le gouvernement Borden devra bientôt rendre compte.

Heureuse absence

Il est heureux pour l'hon. M. Foster qu'il soit absent. Car il a prononcé contre la clôture des discours presque aussi éloquentes que contre la contribution.

Leur victoire

Un organe ministériel annonce plaisamment que l'opposition a été "battue à plates coutures" dans la dernière lutte parlementaire.

Belle victoire ! Les ministériels, au lieu de discuter intelligemment, ont laissé parler la gauche quelques jours, puis lui ont imposé la force brutale de leur majorité. C'est là toute leur victoire !

BILLET DU MATIN

De l'opéra, l'an prochain

Le public a appris avec plaisir la reprise de la saison d'opéra pour l'année prochaine. Il s'était habitué à ces représentations musicales dont l'excellence était allée croissant ; et l'annonce brusque qu'on allait les suspendre était venue l'attrister, car il se berçait de l'illusion que l'enchantement pouvait, sans effort, se continuer de lui-même.

Il faut savoir gré à M. Albert Jeannotte de n'avoir pas abandonné la bataille, et de nous promettre un retour avec des ressources nouvelles qui semblent cette fois assurer le succès définitif.

Je ne vais pas m'étendre en lieux communs sur la musique "qui adoucit les mœurs", sur l'avantage pour une ville comme la nôtre d'avoir une saison de ce genre, etc... Tout cela est admis, et les développements de style seraient nécessairement banals.

L'opéra est un luxe d'art ; le tout est de pouvoir se l'offrir, et pour celui qui a de l'or, c'est un plaisir qui est en même temps un devoir.

La saison devant être moins longue que l'an passé, le goût du public pour s'affirmer plus souvent en moins de temps ; on répètera moins les mêmes œuvres ; et il y a chance que les résultats financiers soient tout-à-fait satisfaisants.

Je songe à féliciter M. Jeannotte, d'avoir conclu avec la compagnie de Boston, un arrangement pour TOUS ses artistes : nous aurons ainsi, invariablement, des distributions égales et homogènes.

Le répertoire, tel qu'on nous l'a exposé, est intelligemment construit pour satisfaire le goût du public, sans y sacrifier. On y a banni les œuvres du vieux répertoire qui commençaient à faire sales vides. Massenet et Puccini y occupent des places d'honneur, et semblent les auteurs les plus goûtés à Montréal. Aux succès immédiats de l'an dernier, en ajoute "Werther" que le public a encore peu entendu à Montréal, et on revient à "Manon", l'œuvre la plus populaire de Massenet. De Puccini, on a certes abusé, jusqu'ici, mais avec la complicité du public : on va tenter de donner deux de ses œuvres en français, (ce qui devrait plaire à tout le monde), et on nous promet sa "Fille du Far-West" qui devrait avoir un succès de curiosité.

Mais il est tôt pour entrer dans tous ces détails, et j'oublie que plusieurs mois nous séparent de la date de l'ouverture, si déjà l'on peut s'y attendre.

Qu'on me permette encore, cependant, de féliciter M. Jeannotte, d'avoir ajouté "Otello", l'œuvre la plus sérieuse de Verdi, à son répertoire ; et de souhaiter surtout, — oh combien ! — que sa promesse de donner "Lohengrin" dès l'an prochain se réalise.

Quant notre saison d'opéra touchera à Wagner, une phase nouvelle de son existence commencera.

GRAINDORGE.

PIERPONT MORGAN ET LE PACIFISME

Le milliardaire américain n'était pas pacifiste

Toutjours prêt à aider de son immense fortune les œuvres qui lui semblaient utiles, Pierpont Morgan s'efforçait néanmoins de ne donner qu'à bon escient. Quand la baronne Tournier alla en Amérique faire une tournée de conférences en faveur du pacifisme, un de ses premiers soins fut de se rendre chez l'illustre homme d'affaires, certain d'avance d'obtenir son concours pour les besoins de la propagande. Munie d'une lettre de recommandation du prince de Monaco, elle se présenta donc à l'hôtel de Madison Avenue et fut reçue dans la bibliothèque. Le milliardaire écouta avec attention le discours de la baronne qui déploya toute son éloquence pour lui démontrer les avantages d'une paix universelle ; mais lorsqu'elle eut fini, il répondit froidement : "Vous vous trompez, Madame, si vous me croyez un ami de la paix."

Ce préambule surprenant tellement la visiteuse que, sans attendre le reste, elle se leva et prit la porte. Le "Neues Wiener Tagblatt", qui conte cette anecdote, dit qu'elle fut confirmée lors du banquet offert à la baronne par les pacifistes américains. Instruits de l'entrevue par les journaux de New-York, ils lui demandèrent ce qu'il s'était passé. Elle ne put qu'avouer son échec au grand étonnement de M. Carnegie. Cet autre milliardaire, qui ne saurait mettre en doute la générosité de son confrère, aurait voulu connaître les raisons de son refus. Mais la baronne étant partie trop tôt, nul ne saura jamais pourquoi Pierpont Morgan n'était point pacifiste. C'est peut-être seulement que son esprit positif ne se berçait pas de dangereuses illusions.

CE VICTOR VICTR

Avec 50 Sélections Vic
(25 registres doubles Victor)



VICTROLA X
Prix comptant \$100.
(pour instrument seulement).

Allez à n'importe lequel de nos trois magasins de Montréal entendre les voix des plus grands

Les Régistres Doubles Victor sont à 90 les deux sélections.

chanteurs reproduites parfaitement sur ce merveilleux instrument.

Demandez une copie gratuite de notre encyclopédie musicale donnant la liste de plus de 5,000 registres Victor.

Toujours en mains le plus grand assortiment de registres français par les artistes français les plus célèbres.

BERLINER GRAMOPHONE CO., Limited.

335 rue Ste-Catherine-Ouest. Phone Up 572
415 rue Ste-Catherine-Ouest. Phone Up 2418
488 rue Ste-Catherine-Est. Phone Est 2372

Les miettes de l'Histoire

L'HOTEL DES POSTES

(Pour le "Canada")

Le premier bureau de poste a été établi à Montréal, le 20 décembre, 1792. A cette époque et plusieurs années encore plus tard, il était d'un état des plus primitifs. En 1816, il n'y avait ni casiers, ni tiroirs. Tout le courrier était jeté pêle-mêle sur une table où le maître de poste cherchait la lettre demandée.

Comme il n'y avait pas de chemins de fer, la maille était transportée par des diligences faisant le service entre les principales villes de la province de Québec et de celles d'Ontario. Le plus fort courrier était celui entre Montréal et Québec. En 1802, il n'y avait qu'un service par mois entre les deux villes et le bas Canada, pendant les mois d'hiver.

La maille pour l'Europe, dont le service était payé par le gouvernement impérial, était transportée par des voiliers qui prenaient un mois, quelquefois trois mois, pour traverser la mer.

Malgré les lenteurs du service postal à cette époque, il en coûtait cher pour expédier une lettre. Pour faire parvenir une lettre dans un endroit quelconque de la province de Québec, il fallait déboursier dix-huit sous, et une lettre envoyée dans le haut Canada et les provinces maritimes coûtait trente-six sous (1816). Le système des lettres recommandées et des mandats-poste n'existait pas. En 1822, le tarif était beaucoup plus bas, puisqu'il n'était plus que pour le Canada et les Etats-Unis que de trois sous, et, pour l'Europe, de cinq sous. Les lettres échangées entre les Montréalais ne coûtaient qu'un sou. Ce dernier tarif fut augmenté à deux sous et ensuite remis à un sous, sous l'administration de l'hon. R. Lemieux. Depuis Noël 1898, on peut expédier une lettre en Angleterre et dans la plupart des colonies anglaises pour deux sous de même qu'aux Etats-Unis. Mais aux autres Etats de l'Europe, le taux est encore de cinq sous.

Avant le 1er juin 1852, toute personne ayant une communication postale à faire transmettait était obligée de se rendre au bureau de poste. Ce n'est qu'à cette date que des boîtes furent placées dans divers endroits de la ville, et toujours dans la vitrine d'un magasin, dont des vitres avaient été enlevées pour y fixer le guichet.

En outre du prix élevé pour expédier une lettre, ainsi que nous l'avons fait remarquer précédemment, il en coûtait encore quelque chose autrefois pour recevoir une lettre à son domicile. Ce système a été aboli le 19 septembre 1874.

La banque des bureaux de poste, qui est sous la protection du gouvernement fédéral et dont il existe une succursale à Montréal, a été établie le 1er avril 1868.

Le département pour l'échange des valeurs monétaires a été fondé en 1875, plusieurs années après l'établissement des mandats-poste, puisque ces derniers datent du 1er février, 1855.

Dans une statistique préparée en 1890, nous trouvons les renseignements suivants sur les progrès faits par le bureau de poste de Montréal :

Mandats émis	377,190
Commission	3,941
Mandats payés	1,042,414
Warrants payés	1,573
Dépôts à l'épargne	340,414
Palements à l'épargne	457,469
Bureau de poste, revenu	7,664
Timbres-poste	378,168
Total	2,608,823

Dans un autre tableau fait à la mé-

me époque, nous voyons le nombre de mandats-poste échangés avec les pays étrangers et qui se lit comme suit :

Royaume-Uni, envoyé	\$70,602
Royaume-Uni, reçu	361,992
Etats-Unis, envoyé	359,776
Allemagne, envoyé	34,262
Allemagne, reçu	9,180
Suisse, envoyé	4,742
Suisse, reçu	2,583
Italie, envoyé	43,538
Belgique, envoyé	1,049
Belgique, reçu	12,699
Jamaïque, envoyé	6,675
Jamaïque, reçu	1,452
France, envoyé	7,612
France, reçu	34,769

Change \$1,750,941
Mandats payés 1,042,414

Grand total \$4,359,759

Le premier bureau de poste occupait un logement de deux pièces, rue Saint-Paul, près de la rue Saint-Sulpice (1820). En 1837, il était à l'angle des rues de l'Hôpital et Saint-François-Xavier. Vers 1853, il déménagea rue Saint-Jacques, près de la rue Saint-François-Xavier, à l'endroit même où se trouve la bâtisse de la Cie Standard. Plus tard, il déménagea de nouveau et il vint occuper l'angle sud-ouest des rues Saint-Jacques et Saint-François-Xavier.

Vu le développement des affaires transgées, le gouvernement d'Ottawa décida, en 1874, d'acheter le présent site de l'hôtel des postes. Ce site était l'ancienne propriété de la banque de Montréal, qui l'avait achetée en 1818, et qui y avait bâti une maison en 1821, maison qu'elle occupa jusqu'à la construction de son hôtel d'aujourd'hui. Cette même maison fut aussi occupée par la banque du Peuple.

Le département des postes est allé occuper son présent édifice le 7 octobre, 1876. Les plans de cette maison, qui a coûté \$400,000, ont été faits par MM. Perrault & Mesnard. La pierre angulaire a été posée le 12 juillet, 1873, en présence d'un grand nombre de personnes, parmi lesquelles on remarquait Sir Hector Langevin, Sir J. Adolphe Chapleau, le maire Barnard, l'hon. G. Ouimet, l'hon. Louis Beaudin, le sénateur F. X. A. Trudel, etc. Sir Hector posa lui-même la pierre dans laquelle on mit une boîte en zinc contenant les journaux du temps, quelques pièces de monnaie et l'inscription suivante :

"Cette pierre angulaire du bureau de poste de Montréal a été posée le 12 juillet, 1873, par l'hon. Hector Langevin, compagnon du très honorable ordre du Bain et ministre des Travaux Publics."

Le très honorable comte Dufferin, étant gouverneur-général.

Le très honorable Sir John A. McDonald, premier ministre.

"L'hon. Alexander Campbell, à la date de l'inauguration de cet édifice, maître général des Postes."

"L'honorable René-Edouard Caron, lieutenant gouverneur."

"L'honorable Gédéon Ouimet, premier ministre de la province de Québec."

"Son Honneur Aldis Bernard, écuyer, maire de la cité de Montréal."

"Thomas S. Scott, écuyer, architecte en chef des travaux publics du Canada."

"Henri M. Perrault, écuyer, architecte, et
"MM. Louis Allard et Denis Dufort contracteurs."

Le terrain où s'élève l'annexe de la rue Craig, ancienne propriété de la "Gazette" qui y avait ses bureaux, (A suivre à la page 4)

Chronique des Sports

QUEBEC SUPPORTE LE JEU DE CROSSE

LA LIGUE JUNIOR DU DISTRICT A ETE ORGANISEE PAR CINQ BONS CLUBS. — ELLE EST ENREGISTREE ET CONDUITE AVEC SYSTEME.

Québec, 24. — La ligue junior du district de Québec a été enregistrée par cinq clubs régulièrement constitués. Elle est donc solidement organisée; ses perspectives doivent être bonnes.

Cette ligue réussira dans un avenir prochain, si tous ses clubs, sans exception aucune, ont vraiment de l'esprit d'entente, c'est-à-dire s'ils veulent travailler dans les intérêts généraux du sport national canadien, plutôt que de viser seulement à l'obtention d'avantages particuliers.

liens. Nous appuierons utilement les promoteurs de bonne volonté. D'un autre côté, nous critiquerons vertement, mais avec équité, ceux dont la conduite ne sera pas conforme aux lois de l'honneur et de ce jeu.

Les clubs St-Patrick, National de St-Roch, Q.S.A., St-Georges et Royal sont les sociétés qui ont fait enregistrer la dite ligue. Ils ont fait là un mouvement désirable, et nous les en complimentons. Du progrès sera réalisé, s'il y a de l'ordre dans leurs affaires.

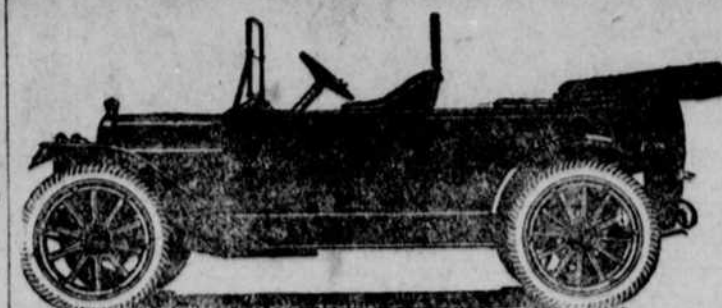
LES "NATIONAUX" SIGNENT AVEC EMPRESSEMENT

NOS JOUEURS SENIORS TIENNENT A PROUVER QUE LE PROFESSIONALISME N'A PAS TUE LE SENTIMENT CHEZ EUX. — QUATRE EQUIPIERS ONT SIGNE JUSQU'A DATE.

Les joueurs de crosse senior du National ne se font pas tirer l'oreille pour signer leurs engagements pour la saison qui s'ouvrira le 24 mai prochain à Maisonneuve avec les Temesch. Comprenez qu'il est de leur intérêt de ne pas exiger le Pérou, nos équipiers s'empresent d'accepter les offres très raisonnables qui leur sont faites. George Dussault, l'Heureux, et un autre vétéran qui ne tient pas à avoir son nom dans les journaux chahutés, qu'il s'engage, ont accepté de porter l'uniforme violet et blanc pour une saison de plus.

Nos joueurs comprennent qu'il est

de leur devoir d'aider le National à friger son club-house, et c'est avec patriotisme qu'ils accueillent le gérant Cattarinch. Comme nous l'avons déjà écrit, les directeurs du National ne tiennent plus à promettre plus qu'ils ne peuvent donner, et cela suffit pour leur mériter la confiance du public amateur qui soupire depuis longtemps après la grande œuvre qu'ils accomplissent sûrement avec l'aide de ceux qui croient que le professionnalisme n'a pas encore complètement tué le sentiment chez nos équipiers. Charles Deganne signera très probablement aujourd'hui.



Russell-Knight "28" Modèle Touriste - \$3250
Russell-Knight "28" Modèle de Route - \$3200
Russell-Knight à sept Passagers - \$3500
F. O. B. Toronto Ouest

Renseignez-vous sur la Russell-Knight "28"

Entendu dans une salle d'exposition d'automobiles :

"Si je devais m'acheter une automobile, j'étudierais tous les divers modèles, car chacun a des traits caractéristiques qui semblent lui donner la préférence".

Ne croyez-vous pas que ce soit là la véritable manière d'acheter une voiture ?

Nous voudrions voir ce principe mis en pratique. Une enquête soignée prouverait que la Russell-Knight "28" de 1913 surpassait toutes les autres voitures en efficacité et en confort, qu'elle se trouve bien en avant dans une classe à part. Non seulement cette voiture offre plus de confort que tout autre modèle en Canada, mais toutes les diverses parties qui la composent ont été calculées pour en faire un tout de la plus parfaite efficacité.

La Russell-Knight "28" n'est pas le fait de l'addition de traits caractéristiques nouveaux ou supplémentaires à un vieux modèle; c'est une voiture absolument neuve dans tous ses détails.

Voici quelques-uns de ses traits spéciaux et exclusifs :

Moteur Russell-Knight.
Démarreur électrique Russell.
Conduite de gauche et contrôle de centre.
Dynamo et moteur électriques combinés pour mettre la machine en mouvement, allumer les lampes, et charger la batterie.
Lampes électriques d'avant; lampes de côté, speedomètre et horloge combinés avec lumière électrique.
Système de chauffage pour le tonneau.
Pneus anti-dérapant 36 x 4-1-2.

Un catalogue descriptif sera envoyé par la poste, ou une démonstration sera donnée sur demande.

RUSSELL MOTOR CAR CO. LIMITED
5 AVENUE DU PARC
MONTREAL.

Agent à Québec, Agent à Danville et Sherbrooke, Agents à Trois-Rivières.

Jack O'Brien Automobile Company, J. F. O'Donnell, Desmarais et Paré.

19-1-8



AU HAVRE-DE-GRACE

Les gagnants d'hier ont été joués à des cotes de favoris.

Havre-de-Grace, Md., 24. — Les paris n'ont guère été favorables aux preneurs dans les courses de cet après-midi. Voici les résultats des épreuves :

1ère course, chev. de 3 ans et plus, à réclamer, 5 1-2 furlongs :

1, Spohn, 104, Deronde, 5 A 2, au pair, 1 A 2.

2, Honey-Bee, 98, Wolf, 3 A 1, au pair, 1 A 2.

Temps, 1:06 4-5.

Prince Chap, Progressive, Cheery-Seed, Spellbound, Théo. Cook ont aussi couru.

2ième course, chev. de 2 ans, à réclamer, 4 1-2 furlongs :

1, Free-Trade, 106, Skirvin, 7 A 5, 2 A 2, au pair.

2, Wanita, 107, Butwell, 8 A 1, 5 A 2, au pair.

3, Carbuter, 102, Robbins, 5 A 1, 2 A 1, 4 A 5.

Temps, 56.

Charles Cannell, Lennie D, Enda Leskaran ont aussi couru.

3ième course, chev. de 3 ans, 5 furlongs :

1, Palanquin, 111, Wilson, 7 A 10, 8 A 1, 8 A 5.

2, Fred Levy, 102, Scharf, 25 A 1, 8 A 5.

3, Flying Fairy, 106, Davis, 7 A 2, 7 A 10.

Temps, 1:00.

Kieburne, Barnegat, Montessor ont aussi couru.

4ième course, chev. de 3 ans et plus, à réclamer, 1,000, 6 furlongs :

1, Tarts, 91, Snider, 3 A 1, 3 A 5, 2 A 1, 4 A 5.

2, Sherwood, 112, Haley, 6 A 1, 2 A 1, 4 A 5.

3, Chucky, 99, Nathan, 20 A 1, 3 A 1.

Temps, 1:11 3-5.

Prins, Ahmed, Volthorpe, Yellow Eyes, Striker ont aussi couru.

5ième course, chev. de 2 ans et plus :

1, Enver Bey, 109, Troxler, 7 A 10 1 A 4.

2, Punch Bowl, 100, Turner, 4 A 1, au pair, 1 A 2.

3, Florio, 104, Ambrose, 18 A 5, 4 A 5.

Temps, 54.

Galaxy, Stellata, Maxims Choice, Armament ont aussi couru.

6ième course, chev. de 3 ans, à réclamer, 5 furlongs :

1, Mileage, 113, Madera, 6 A 5, 2 A 5.

2, Brynlemah, 102, Wolf, 3 A 1, au pair, 1 A 2.

3, Récompense, 118 Musgrave, 4 A 1, 8 A 5, 3 A 5.

Temps, 1:01 3-5.

Mohawk Boy, Macaroni, La Sain-rella, Pigie C, ont aussi couru.

Voici la liste des inscrites dans les courses de cet après-midi :

1ère course, chevaux de 2 ans, 4 1-2 furlongs : Stake and Cap, 108; Holiday, 108; Panama, 108; Uncle Jimmie, 108; Selma, 108; Mordocai, 108; El Bled, 108; Stencheche, 108; Daily Waters, 108; Velichen, 108; Polly H., 108.

2ème course, chevaux de 3 ans et plus, à réclamer, 6 furlongs : xUnion Jack, 108; Horace E., 111; Auto Mid, 110; xDynamo, 99; xAgnier, 107; xMayer Dale, 96; Garry, 121; xStar Gift, 111; xAmericus, 113; Aran, 101; Baythorn, 114; Madrigalian, 117; Tonlata, 114; xHamman Pass, 109.

3ème course, chevaux de 4 ans et plus, à réclamer, 6 furlongs : xUnion Jack, 104; Troy Weight, 109; xPardner, 107; Rod and Gun, 107; Sir Denrah, 112; Black Ford, 109; Oak Hurst, 109; Working Lad, 112.

4ème course, chevaux de 2 ans, 4 furlongs : Vega, 114; Gordon, 117; Gallop, 106; x Roger Fordon, 98; Reil O' Fortune, 112; Canto, 112; Chas. Cannell, 104; xDally Waters, 104; xLennie D, 100; xVelichen 109; xMilky Way, 98; xPomette 109; xPrivate Cheer, 109.

5ème course, chevaux de 3 ans et plus, 5 1-2 furlongs : Discovery, 94; Joe Knight, 117; L'Aligou, 97; Vi-

QUATRIEME DEFAITE LES LIGUES DES ROYAUX MAJEURES

Le home run de Hanford a épargné un blanchissage aux Montréal contre les Baltimore.

Baltimore, Ind., 24. — Les Orioles ont remporté aujourd'hui, sa troisième victoire sur les Montréal, dans une partie très contestée. Le "home run" de Charlie Hanford a épargné un blanchissage aux visiteurs.

Voici le score détaillé de la partie :

BALTIMORE	ABR.H.P.O.A.E.
Maisel, s. s.	4 1 1 3 8 1
Downey, 3b.	4 0 0 2 1 0
Corcoran, r. f.	4 1 1 0 0 0
Houser, 1b.	3 0 2 11 0 0
Twombly, 2b.	3 0 1 2 0 0
Cooper, i. f.	2 1 0 1 1 1
Gleichen, c. f.	3 0 0 4 0 0
Egan, c.	3 0 0 1 4 0
Danforth, p.	3 0 0 0 1 0
Totaux	29 3 6 27 12 2

MONTREAL

MONTREAL						
	AB.R.H.PO.A.E.					
Gilhooley, c. f.	4	0	2	3	0	0
Esmond, s. s.	4	0	0	1	5	0
Yeager, 3b.	4	0	0	4	1	0
Allen, r. f.	2	0	0	0	0	0
Miller, 1b.	4	0	0	6	0	1
Hanford, l. f.	4	1	1	2	0	0
Cunningham, 2b.	3	0	0	4	3	0
Burns, c.	3	0	1	4	2	0
Sith, ...	3	0	0	0	1	0
Madden, x	1	0	0	0	0	0

Un frappé pour Allen à la 9ème inning.

Baltimore... 20000010x — 3

Montréal... 01000000 — 1

Home run, Hanford; Coups de 3 buts, Burns; But volé, Maisel; Buts sur balles, Danforth, 1, Smith, 1; Struck out par Danforth, 3, Smith, 5; Balle manquée, Burns; Laissez sur les buts, Baltimore, 3; Montréal, 5; Buts sur erreurs, Montréal, 2.

Providence... 000002000 — 2-5

Rochester... 000000004 — 4-7

Kocher, Bailey et Jacklitsch, Upman et Xilhelm.

Toronto... 000000000 — 0-21

Jersey-City... 10000002x — 3-43

Graham et Brant, Tee et McHale.

Buffalo... 000100000 — 1-7

Newark... 010011009 — 3-71

Higgins et Atchison, Gowdy et Jameson.

POSITION DES CLUBS

G.	P.	P.C.
Newark	5	2, 714
Baltimore	5	3, 625
Buffalo	4	3, 571
Rochester	4	4, 590
Montréal	3	4, 429
Providence	3	4, 429
Jersey-City	3	4, 429
Toronto	2	5, 326

MEREDITH NE COURRA PAS

Philadelphie, Pa., 23. — "Ted" Meredith, considéré comme l'un des meilleurs coureurs de l'univers, ne participera pas aux courses à relais de l'université de la Pennsylvanie, samedi. Meredith suit les cours de cette institution, et comme il est en retard dans ses études, la faculté lui a défendu de courir.

L'échevin Morin se fit le digne interprète des sentiments de tous les vrais amateurs du jeu national canadien. Il exposa clairement que les citoyens amateurs de la crosse ont droit à des privilèges aux terrains de l'Exposition de Québec, comme les amateurs de tout autre genre d'amusement. M. Morin prononça un éloquent et habile plaidoyer, en faisant ressortir fortement que les promoteurs du jeu national ont raison de compter sur l'appui des autorités municipales comme n'importe quelle autre classe de contribuables.

Une discussion courtoise s'engagea entre le comité sportif de l'Exposition et quelques délégués. Des propositions raisonnables, assez avantageuses, il nous semble, furent faites aux amateurs de la crosse. Les promoteurs de la ligue locale les étudient dès maintenant.

WOLGAST A PLUS DE \$200,000

La belle victoire de Tommy Murphy sur Wolgast, ex-champion, laisse croire que ce dernier quittera l'armée d'une manière définitive afin de jouir d'un repos bien mérité.

Depuis qu'il est rétabli d'une forte attaque d'appendicite, Ad Wolgast a perdu la vitalité qui lui assurait presque toujours une victoire.

Wolgast a toujours demandé pour ses services de gros salaires. Ainsi, il ne voulait pas se battre, il y a quelques temps, au Madison Square Garden, avec Packey McFarland, à moins de recevoir la somme de \$15,000, plus 5 pour cent des recettes brutes.

Il est fort probable que Wolgast se retirera maintenant de l'armée avec la belle fortune qu'il s'est amassée.

LE PLAISIR DE LA POSSESSION

Vous avez du plaisir à voir les pneus Dunlop Traction Tread et cela vous paie de les posséder.

Voyez votre Homme De Garage

Philadelphie, Pa., 23. — "Ted" Meredith, considéré comme l'un des meilleurs coureurs de l'univers, ne participera pas aux courses à relais de l'université de la Pennsylvanie, samedi. Meredith suit les cours de cette institution, et comme il est en retard dans ses études, la faculté lui a défendu de courir.

L'échevin Morin se fit le digne interprète des sentiments de tous les vrais amateurs du jeu national canadien. Il exposa clairement que les citoyens amateurs de la crosse ont droit à des privilèges aux terrains de l'Exposition de Québec, comme les amateurs de tout autre genre d'amusement. M. Morin prononça un éloquent et habile plaidoyer, en faisant ressortir fortement que les promoteurs du jeu national ont raison de compter sur l'appui des autorités municipales comme n'importe quelle autre classe de contribuables.

Une discussion courtoise s'engagea entre le comité sportif de l'Exposition et quelques délégués. Des propositions raisonnables, assez avantageuses, il nous semble, furent faites aux amateurs de la crosse. Les promoteurs de la ligue locale les étudient dès maintenant.

WOLGAST A PLUS DE \$200,000

La belle victoire de Tommy Murphy sur Wolgast, ex-champion, laisse croire que ce dernier quittera l'armée d'une manière définitive afin de jouir d'un repos bien mérité.

Depuis qu'il est rétabli d'une forte attaque d'appendicite, Ad Wolgast a perdu la vitalité qui lui assurait presque toujours une victoire.

Wolgast a toujours demandé pour ses services de gros salaires. Ainsi, il ne voulait pas se battre, il y a quelques temps, au Madison Square Garden, avec Packey McFarland, à moins de recevoir la somme de \$15,000, plus 5 pour cent des recettes brutes.

Il est fort probable que Wolgast se retirera maintenant de l'armée avec la belle fortune qu'il s'est amassée.

AU SHAMROCK DIMANCHE

Quatre équipes bien balancées s'y feront la lutte dans les séries de baseball de la Cité. — Raoul Thibault "veut battre" Garon et vice versa. — Bunty Desautels et McGoogan ont les mêmes intentions.

Les Mascottes du gérant Garon semblent favorisées par le sort. Depuis deux ans ils ont eu l'honneur d'ouvrir les séries de la ligue de baseball de la Cité au terrain des Shamrocks.

L'an dernier ils battaient les All-Montreal, mais les amateurs se demandent s'ils pourront répéter cet exploit cette année contre les "millionnaires" du gérant Raoul Thibault. Celui-ci n'a rien épargné pour aligner une équipe de premier ordre. "Homer" alignera l'équipe suivante : Buell, catcher; Odgers, pitcher; Burden, Easterbrook, Major et Miller dans l'infield; Briggs, Gitzburger et Kearney dans l'outfield. Les Villiers, de Bunty Desautels seront formés de Belac, Daoust, Rochelieu, Jacob, D. Major, Cohen, Giroux, Archambault, Delage. Les Baltimore de Monte McGoogan seront "cueillis" parmi les joueurs dont les noms suivent : McGoogan seront "cueillis" parmi les joueurs suivants : J. Grannary, McKay, McLeod, W. Hughes, Rummison, H. Lalonde, Pierce, Lang, Wales, Gels, Beaudoin.

La première partie commencera à 1.30 p.m.

LE NATIONAL D'OTTAWA

Ce club de crosse fera très probablement partie de l'association de crosse de la province d'Ontario.

Ottawa, 24. — Le club de crosse National d'Ottawa a décidé à sa dernière assemblée de faire partie de la division Est de l'Association de crosse de la province d'Ontario. Il est fort probable que les Stars et les Giebes se joindront au National. Les Giebes seront dirigés cette année, par le vétéran Herb Ralph. Il est fort probable que les clubs locaux joueront leurs parties à l'Oval.

Geo. Kennedy a télégraphié de Chicago à Nap. Dorval, de commencer immédiatement l'engagement des joueurs du club Irish-Canadian.

Napoleon a obéi à ce commandement en enlevant l'entraîneur Paul Lefebvre, qui est une acquisition sous tous les rapports.

"Paul" sera chez lui avec les Irish-Canadians, car il a entraîné la grande majorité de ces joueurs alors qu'ils portaient les couleurs de la M. A. A. A. Sa première pratique aura lieu le 3 mai au terrain de la rue Atwater.

La grande démonstration de gymnastique des pupilles de la M.A.A.A., aura lieu samedi soir, à l'Arena. Les Canadiens-français qui aimeraient à constater tout ce que la gymnastique peut faire de bien à l'enfance, feraient bien de s'y rendre. Le professeur Long donnera un exposé pratique et vivant de l'influence bienfaisante de la culture physique sur les hommes et les femmes de demain.

CHEZ LES IRISH CANADIENS

La première pratique aura lieu le 3 mai. — Raoul Lefebvre sera bien "chez lui" avec ses anciens administrés.

Geo. Kennedy a télégraphié de Chicago à Nap. Dorval, de commencer immédiatement l'engagement des joueurs du club Irish-Canadian.

Napoleon a obéi à ce commandement en enlevant l'entraîneur Paul Lefebvre, qui est une acquisition sous tous les rapports.

"Paul" sera chez lui avec les Irish-Canadians, car il a entraîné la grande majorité de ces joueurs alors qu'ils portaient les couleurs de la M. A. A. A. Sa première pratique aura lieu le 3 mai au terrain de la rue Atwater.

LA LUTTE BARRETTE-KILONIS

Claremont, 24. — La lutte entre Wilfrid Barrette, de Bay City, Mich., et John Kilonis, de Manchester, hier soir, n'a pas donné de résultat satisfaisant. Après 55 minutes et 30 secondes de travail, Kilonis, qui avait pris sur son adversaire un ciseau de tête, a été disqualifié, l'arbitre déclarant que le ciseau n'était qu'un étranglement. Une chute a été aussi accordée à Barrette. Ce que voyant Kilonis a abandonné la partie.

Avant de quitter l'arène, le Grec s'est battu avec un des spectateurs.

LE SPORT, L'ALCOOL ET L'HYGIENE

L'action anti-alcoolique qu'exerce le sport est un des principaux services qu'il rend. Au demeurant, tout commentaire est ici inutile. Comment, en effet, quelqu'un pourrait-il de bonne foi, d'une part prétendre ignorer les terribles ravages causés par l'alcoolisme, et d'autre part nier que la première règle de l'entraînement étant l'abstinence de tout alcool, la plupart des athlètes sérieux ne manqueraient pas de s'y conformer durant leur saison sportive et que, se désaccoutumant ainsi des boissons spiritueuses, ils prendront des habitudes hygiéniques, une habitude que, le plus souvent, le ne perdront pas en cessant leur entraînement ? Parallèlement à cette action anti-alcoolique, le sport en forçant ses adeptes à des pratiques de propreté, diminue pour eux le péril de certaines maladies.

LE SPORT, L'ALCOOL ET L'HYGIENE

L'action anti-alcoolique qu'exerce le sport est un des principaux services qu'il rend. Au demeurant, tout commentaire est ici inutile. Comment, en effet, quelqu'un pourrait-il de bonne foi, d'une part prétendre ignorer les terribles ravages causés par l'alcoolisme, et d'autre part nier que la première règle de l'entraînement étant l'abstinence de tout alcool, la plupart des athlètes sérieux ne manqueraient pas de s'y conformer durant leur saison sportive et que, se désaccoutumant ainsi des boissons spiritueuses, ils prendront des habitudes hygiéniques, une habitude que, le plus souvent, le ne perdront pas en cessant leur entraînement ? Parallèlement à cette action anti-alcoolique, le sport en forçant ses adeptes à des pratiques de propreté, diminue pour eux le péril de certaines maladies.

LE SPORT, L'ALCOOL ET L'HYGIENE

L'action anti-alcoolique qu'exerce le sport est un des principaux services qu'il rend. Au demeurant, tout commentaire est ici inutile. Comment, en effet, quelqu'un pourrait-il de bonne foi, d'une part prétendre ignorer les terribles ravages causés par l'alcoolisme, et d'autre part nier que la première règle de l'entraînement étant l'abstinence de tout alcool, la plupart des athlètes sérieux ne manqueraient pas de s'y conformer durant leur saison sportive et que, se désaccoutumant ainsi des boissons spiritueuses, ils prendront des habitudes hygiéniques, une habitude que, le plus souvent, le ne perdront pas en cessant leur entraînement ? Parallèlement à cette action anti-alcoolique, le sport en forçant ses adeptes à des pratiques de propreté, diminue pour eux le péril de certaines maladies.

LE SPORT, L'ALCOOL ET L'HYGIENE

L'action anti-alcoolique qu'exerce le sport est un des principaux services qu'il rend. Au demeurant, tout commentaire est ici inutile. Comment, en effet, quelqu'un pourrait-il de bonne foi, d'une part prétendre ignorer les terribles ravages causés par l'alcoolisme, et d'autre part nier que la première règle de l'entraînement étant l'abstinence de tout alcool, la plupart des athlètes sérieux ne manqueraient pas de s'y conformer durant leur saison sportive et que, se désaccoutumant ainsi des boissons spiritueuses, ils prendront des habitudes hygiéniques, une habitude que, le plus souvent, le ne perdront pas en cessant leur entraînement ? Parallèlement à cette action anti-alcoolique, le sport en forçant ses adeptes à des pratiques de propreté, diminue pour eux le péril de certaines maladies.

LE SPORT, L'ALCOOL ET L'HYGIENE

L'action anti-alcoolique qu'exerce le sport est un des principaux services qu'il rend. Au demeurant, tout commentaire est ici inutile. Comment, en effet, quelqu'un pourrait-il de bonne foi, d'une part prétendre ignorer les terribles ravages causés par l'alcoolisme, et d'autre part nier que la première règle de l'entraînement étant l'abstinence de tout alcool, la plupart des athlètes sérieux ne manqueraient pas de s'y conformer durant leur saison sportive et que, se désaccoutumant ainsi des boissons spiritueuses, ils prendront des habitudes hygiéniques, une habitude que, le plus souvent, le ne perdront pas en cessant leur entraînement ? Parallèlement à cette action anti-alcoolique, le sport en forçant ses adeptes à des pratiques de propreté, diminue pour eux le péril de certaines maladies.

LE SPORT, L'ALCOOL ET L'HYGIENE

L'action anti-alcoolique qu'exerce le sport est un des principaux services qu'il rend. Au demeurant, tout commentaire est ici inutile. Comment, en effet, quelqu'un pourrait-il de bonne foi, d'une part prétendre ignorer les terribles ravages causés par l'alcoolisme, et d'autre part nier que la première règle de l'entraînement étant l'

Une autre affaire Donaldson

LE GOUVERNEMENT DE LA COLOMBIE BRITANNIQUE FAIT DE BELLES AFFAIRES AVEC LES TERRES DES SAUVAGES. — UNE INTERPELLATION DE L'HON. M. OLIVER. — SEANCE PAISIBLE.

(De notre corr. parlementaire)

Ottawa, 24. — Une nouvelle spéculation à la Donaldson a été développée en Chambre, cet après-midi, mais cette fois le bénéficiaire, au lieu d'être un simple particulier, n'est ni plus ni moins que le gouvernement de la Colombie Britannique. Il y a quelques jours, l'hon. M. Oliver posait au gouvernement la question suivante : "Le gouvernement prend-il des mesures pour sauvegarder les droits de sauvages sur les terres de leurs réserves dans la Colombie Britannique, lors de la vente de ces terres. Le gouvernement sait-il que l'on dit que des démarches sont faites pour acquérir des terres de la réserve, "KITSILANO", Vancouver, B.C., leurs droits sur les terres de la réserve, de la part du gouvernement de la Colombie Britannique ou de la part d'autres personnes ou intéressés. Y a-t-il eu entente préalable avec le gouvernement provincial, ou pour le compte de ce gouvernement."

Lundi dernier, M. Crothers agissant comme ministre de l'Intérieur en l'absence de M. Roche, donnait la réponse suivante à la première question, à la deuxième, non, à la troisième, non, à la quatrième, non. Il s'en suit donc que lundi dernier, M. Crothers niait que le gouvernement de la Colombie Britannique eût acheté cette réserve. Or, à cette époque, et même bien avant cela, le marché était déjà conclu, comme M. Oliver l'a prouvé, aujourd'hui. L'ancien ministre de l'Intérieur a, en effet, donné lecture de coupures de plusieurs journaux de Vancouver et de Victoria, en date du 3 avril, disant que sur les menaces de M. Bower, procureur-général de la Colombie Britannique, les sauvages de cette réserve, après avoir tout d'abord refusé les offres faites par ce dernier, avaient fini par accepter de céder leur réserve pour \$11,250 par famille.

C'est-à-dire, environ \$250,000. Or il a été prouvé que cette réserve, située dans les limites de la ville de Vancouver valait actuellement \$7,000,000. Le gouvernement de la Colombie Britannique venait donc de faire une jolie transaction au détriment des sauvages de cette réserve et cela sans en avertir de quelque manière que ce soit le gouvernement fédéral, gardien, d'après la loi, des droits et des biens des sauvages.

M. Oliver demandait, en conséquence, que le gouvernement fédéral institue une enquête de façon à connaître les détails exacts de cette transaction.

L'hon. M. Borden prit tout naturellement la défense du gouvernement de la Colombie Britannique qui d'après lui, était animé de trop bons sentiments envers les sauvages pour les avoir ainsi dépouillés de leurs biens à son propre bénéfice. Dans son opinion aussi, M. Oliver aurait dû prendre de plus amples informations à ce sujet et ne pas baser toute sa cause sur des rapports de journaux. D'un autre côté, après entente avec le gouvernement de la Colombie Britannique, une commission vient d'être nommée dans le but de faire une enquête au sujet des conditions existant actuellement dans cette partie du pays, en ce qui concerne les réserves sauvages, et l'on peut compter sur cette commission pour établir si les droits des sauvages ont été lésés en quoi que ce soit et ne aucun temps. Sir Wilfrid Laurier fait remarquer que le premier ministre n'avait pas du tout répondu aux accusations portées par M. Oliver. La commission dont il a parlé ne s'occupe, en effet, que des droits des sauvages et non des réserves qu'ils occupent actuellement ou qu'ils ont pu céder.

Sir Wilfrid avoue que quelquefois les sauvages gênent les blancs sur-

tout lorsqu'il s'agit, comme dans ce cas, d'une réserve située dans les limites d'une ville comme Vancouver, qui tend de plus en plus à se développer, mais il ne faut pas pour cela oublier que les sauvages ont des droits qui doivent être respectés. Dans ce cas les sauvages de la réserve "Kitsilano" ont consenti à céder leur terre, d'après ce que dit le premier ministre, cela est bien possible, mais le prix payé n'en semble pas moins dérisoire.

Le marché n'est pas encore tout à fait conclu, attendu que le commissaire des affaires indiennes n'a pas encore ratifié cette transaction, il n'est donc pas trop tard pour le gouvernement fédéral de faire une enquête à ce sujet.

L'hon. M. Rogers, puis M. Guthrie et Stevens parlent sur le même sujet, puis à 6 heures, la question est abandonnée sans que le gouvernement ait jugé à propos de donner droit à la requête de l'opposition, c'est-à-dire d'instituer une enquête; le premier ministre se contente de dire que, quoi qu'il arrive les droits des sauvages seront sauvegardés.

À la reprise de la séance, à 8 h. la Chambre a adopté en deuxième lecture, le bill de l'hon. M. Burrell à l'effet d'aider l'éducation agricole, et celui de l'hon. M. Cochrane, pour les bonnes routes, après que l'amendement de Sir Wilfrid Laurier à l'effet que l'argent voté dans ce but soit divisé entre les provinces au pro-rata de leur population, eut été rejeté sur division.

La Chambre s'est ensuite ajournée.

Avant de commencer l'étude de l'ordre du jour, le premier ministre et Sir Wilfrid Laurier ont fait un bref mais éloquent panegyrique de Sir Richard Scott, un des plus anciens politiciens du pays, décédé hier soir; puis M. Clark, de Bruce, présente un bill modifiant la loi des élections fédérales.

D'après la loi actuelle, toute personne trouvée coupable d'avoir voté illégalement est passible d'une amende de \$100; avec le projet de loi de M. Clark, cette personne sera passible de la même amende, mais, à défaut du paiement de cette amende, d'un emprisonnement de deux à six mois. Le bill a subi sa première lecture.

Le Dr Béland s'est plaint ensuite du fait que les déclarations faites, hier soir, après le vote par les députés pairs, n'étaient pas enregistrées dans les débats. L'Orateur et le premier ministre ont promis de voir à ce que cette omission ne se répète pas.

M. Bureau a protesté, de son côté, contre le compte-rendu du vote d'hier soir, tel que publié par la "Gazette" de Montréal. Ce journal annonçait, en effet, que tous les députés de la province de Québec, présents en Chambre, avaient voté avec le gouvernement; c'est "députés conservateurs et nationalistes" qu'il aurait dû dire.

Les ministres ont ensuite répondu à plusieurs interpellations. Parmi les principales, signalons celle de M. Carvell, par rapport à un contrat pour imprimerie donné par le gouvernement fédéral à la "Patrie" de Montréal. L'hon. M. Coderre a répondu que le gouvernement ne donnait pas de contrats pour des imprimés, mais que ces travaux étaient donnés par le comité des imprimés et de la papeterie, suivant la loi. Depuis le 1er novembre 1912, "La Patrie" a imprimé une partie des bons de poste pour le gouvernement, mais ce travail peut lui être enlevé au bon plaisir de l'imprimeur du Roi. Autrefois, ce travail était exécuté par la Compagnie d'imprimerie Perrault, aussi de Montréal, pour le même prix. Depuis novembre 1912, "La Patrie" a touché \$5,129 pour travaux d'impression des bons de poste et autres documents publics.

En réponse à l'hon. M. Béland, le ministre des Finances a déclaré que, pour la dernière année fiscale, la statistique officielle des monnaies d'argent accusait un total de \$1,800,730; d'argent, \$5,710,944, et de cuivre, \$222,800.

L'hon. M. Lemieux a été informé par le ministre des Travaux Publics que le coût de 54 horloges, commandées depuis le 1er novembre 1911, s'élevait à \$49,424. Deux maisons anglaises de Derby et de Handsworth ont exécuté le contrat pour ces horloges.

Un hommage à Sir Richard Scott

Mgr FALLON, EVEQUE DE LONDON, DIT QUE LE CANADA PERD EN LUI UN CITOYEN DISTINGUE ET UN HOMME POLITIQUE INTEGRE.

London, Ont., 24. — Feu Sir Richard Scott, décédé hier soir, à Ottawa, était un ami personnel de Mgr Fallon, évêque de London. Il y aura trois ans demain, il était en cette ville pour assister à la consécration de son ami et ancien aumônier spirituel. Mgr Fallon a rendu un juste tribut d'hommage à Sir Richard Scott, déclarant qu'il avait été un gentilhomme chrétien dans toute l'acceptation du mot.

"Il fut mon paroissien pendant plusieurs années, lorsque j'étais à l'église St-Joseph d'Ottawa, a-t-il dit. Men qu'il soit universellement connu

au Canada par ses travaux politiques j'ai appris à l'estimer pour ses profondes sentiments religieux et ses nombreuses œuvres charitables. Il fut un membre très actif de la société St-Vincent de Paul de l'église St-Joseph. Alors qu'il était ministre dans le cabinet Laurier, il ne manquait jamais, malgré les devoirs de sa charge, d'assister à toutes les réunions de cette société charitable. Il y a trois ans, il était à London pour assister à la consécration épiscopale. Je lui en fus profondément reconnaissant. J'ai perdu un ami sincère et le pays un homme d'état intègre."

Des représentations au Monténégro

LES PUISSANCES ESSAIENT DE CONVAINCRE LE PETIT ROYAUME QU'IL DOIT A BONDONNER SCUTARI.

Des représentations au Monténégro

Rome, 24. — On a appris ici, aujourd'hui, que des représentations avaient été faites au Monténégro, dans lesquelles on attirait l'attention du gouvernement de Cetigne sur le fait que tous les autres états des Balkans, ayant en vue le suprême intérêt de l'Europe, s'étaient inclinés devant la décision des puissances.

La Bulgarie, a-t-on fait remarquer au gouvernement monténégrin, avait renoncé à marcher sur Constantinople; la Serbie s'était dépeuplée du port de mer de Durazzo; la Grèce s'était abstenue d'occuper d'une manière permanente le village de Valona et il fallait absolument que le Monténégro évacuât Scutari.

On considère ici qu'une telle action du Monténégro, après l'occupation de la ville, n'impliquerait aucune perte de sa dignité. Si les puissances européennes cédaient dans l'affaire de Scutari, est-il affirmé, les autres états des Balkans auraient aussi le droit de demander la pleine réalisation de leurs aspirations.

L'Italie, qui avait toutes les raisons pour s'intéresser à la situation balkanique, était prête à faire la guerre, plutôt que de permettre à la Grèce d'occuper Valona. De son côté, l'Autriche préférait prendre les armes si l'on change la frontière nord de l'Albanie, telle que déterminée par l'ancien ambassadeur de Londres. Conséquemment, on tâche de faire comprendre au Monténégro que ce serait folie de permettre une conflagration européenne, simplement pour lui plaire.

Londres, 24. — Dans les cercles diplomatiques de Londres, ce soir, l'opinion prévaut que le Monténégro se

soumettra aux puissances sur la question de Scutari. On dit que le Monténégro a suggéré, d'une manière non officielle, une nouvelle démarcation de la frontière dans ce district, laquelle lui donnerait d'autres avantages en compensation, y compris la possession du village de Berdica et des deux rives de la rivière Boyana.

Ce que dit Essad Pacha

Constantinople, 24. — Essad Pacha, le commandant turc de Scutari, a déclaré à la Porte qu'il s'était rendu au pays parce que les provisions étaient épuisées et qu'on permettait à ses troupes de quitter la ville avec leurs armes et leurs munitions et de s'embarquer immédiatement à San Giovanni Di Medua.

Londres, 24. — La nouvelle frontière que le Monténégro aurait proposée comme compensation à la perte de Scutari, partira de Vrakas, traversera Koplik et se rendra jusqu'à Kaldrum, sur le lac de Scutari. Ce morceau de territoire, bien que très montagneux, est important au Monténégro, parce qu'il lui permet d'ouvrir une route naturelle jusqu'à Ipek, évitant ainsi un grand détour.

Selon les dernières nouvelles, l'Autriche n'a stipulé aucune limite de temps pour l'évacuation de Scutari. On rapporte qu'elle a une expédition de 60,000 hommes complètement organisée et prête à forcer le Monténégro, si cela est nécessaire.

De sérieuses démonstrations pro-monténégrines, en l'honneur de la chute de Scutari, ont eu lieu à Prague, Agram et autres cités. Elles ont été réprimées par la police et toutes les démonstrations de ce genre ont été sévèrement défendues.

Le salaire des chauffeurs

DES ACTIONNAIRES DANS LES COMPAGNIES DE CHEMIN DE FER VOULAIENT LEUR AUGMENTATION.

New-York, 24. — "Des hommes très riches, détenant des actions de chemins de fer pour le montant de plusieurs millions, se sont déclarés en faveur de l'augmentation du salaire des chauffeurs de locomotive sur les chemins de fer de l'est, laquelle augmentation leur a été accordée, hier, par le comité spécial d'arbitrage."

C'est ce qu'a déclaré aujourd'hui, le juge Chambers, président du comité. Il n'a cependant pas voulu citer de noms, malgré les instances de plusieurs personnes. M. Chambers a parlé d'un multi-millionnaire qui était venu le voir et lui avait exposé ses vues sur la question. Il a ajouté que le plus grand propriétaire d'actions de chemins de fer du pays s'était déclaré en faveur de l'augmentation des salaires.

"J'ai reçu des centaines de lettres de toutes les parties du pays et de toutes sortes de gens, a dit M. Chambers, Presque toutes me conseillaient d'accorder aux chauffeurs ce qu'ils demandaient."

Le président a dit à des journalistes, dans le cours de la journée, que l'objet de M. Bryan, en allant en Californie, était de prendre les moyens de la législature de cet Etat pour éviter des difficultés internationales. Le président a ajouté que le gouvernement japonais, dans ses rapports avec Washington, ne s'était jamais départi de son attitude amicale.

Sacramento, Cal., 24. — Selon le gouverneur, ce n'est pas la dignité du Japon, mais bien celle de la Californie qui est en jeu dans la controverse au sujet du projet de loi concernant les droits de propriété des

Le désastre de Pittsburg

LE NOMBRE DES MINEURS QUI ONT PERI DANS LA MINE CINCINNATI ATTEINDRA 115.

Pittsburg, Penn., 24. — Durant toute la journée, une équipe de sauveteurs a été employée à faire des fouilles dans la mine Cincinnati, qui a été, hier, la scène d'une explosion désastreuse. Jusqu'ici, on a recouvert les corps de trente-cinq mineurs. On a découvert l'endroit où se trouvent plusieurs autres, mais il a été impossible, à cause des débris de toutes sortes, de les atteindre.

Ce soir il y a encore 80 mineurs qui manquent à l'appel, ce qui porte

le nombre des morts à 115. Les espérances des parents et amis des absents se dissipent lentement. Les sauveteurs sont incapables de se rendre jusqu'au fond de la mine, à cause de la fumée, de l'eau et des débris. Sur les 35 corps recouverts et qui ont immédiatement été transportés à l'incinérateur, 19 ont été incinérés.

Plusieurs milliers de visiteurs se sont rendus sur le lieu de l'accident, aujourd'hui, mais on leur a refusé la permission de s'approcher de la mine.

Ils veulent la reprise du travail

LE CONGRES DU PARTI SOCIALISTE BELGE DECLARE LA GREVE CLOSE. — LA REFORME ELECTORALE EST COMMENCEE.

Bruxelles, 24. — Le congrès du parti socialiste-ouvrier a voté aujourd'hui la reprise immédiate du travail. M. Vandervelde, le chef socialiste, dans un long discours, a soigneusement expliqué les avantages obtenus par la grève à la Chambre des Députés. Il a déclaré que la réforme électorale était déjà commencée et qu'elle serait accomplie avant peu.

Les autres chefs socialistes ont aussi parlé en faveur de la paix, déclarant que la grève avait accompli tout ce qu'on pouvait en attendre et que la confirmation des décrets chers aux ouvriers n'était plus qu'une question de temps.

"La commission qui sera nommée pour considérer la révision du système électoral, dit M. Destree, sera animée d'un esprit de réforme constitutionnelle."

L'opposition a été faite par les délégués des mineurs du Borinage et des ouvriers textiles, qui ont déclaré que leurs unions ne considéraient pas que la grève était jusqu'ici valus certains avantages aux ouvriers. Le Congrès, néanmoins, après cinq heures de délibérations, a déclaré la grève close.

Après l'ajournement, les délégués ont notifié les districts qu'ils représentaient de la décision. Il n'y a pas eu de démonstration d'aucune sorte. L'action du Congrès a été généralement acceptée avec faveur, mais il se peut que les mineurs refusent de retourner à l'ouvrage avant quelque temps. On dit que la reprise du travail, exception faite des mineurs, sera générale demain. Il est tout probable que la commission extra-par-

lementaire, pour la réforme électorale, sera nommée la semaine prochaine. Elle consistera de vingt et un membres choisis dans les cercles politiques, universitaires et sociologiques.

Mons, Belgique, 24. — Les mineurs sont très mécontents de l'issue de la grève et déclarent à qui veulent les entendre, qu'ils ne retourneront pas à l'ouvrage tant qu'on ne leur aura pas accordé le suffrage universel, même s'ils doivent pour cela se croiser les bras pendant six mois. Je ne pourrais que les accompagner de coups de poing, ont eu lieu entre les mineurs et les chefs de leur union. Les mineurs du district de Borinage disent qu'ils demanderont une augmentation de salaire pour qu'on ne dise pas qu'ils se sont mis en grève pour rien.

C'est l'opinion générale, néanmoins, que les récalcitrants vont se calmer, et retourner à l'ouvrage avant peu.

Ghent, Belgique, 24. — La plupart des usines de coton et de toile dans le district marchent comme à l'habitude. Toutes les fabriques de tissus métalliques sont ouvertes, à l'exception de deux.

Anvers, 24. — Les gardes civiques ont été renvoyés chez eux, en raison du règlement de la grève. Le bourgmestre a fait ce soir une proclamation dans laquelle il remercie le peuple de son attitude pacifique et exprime sa gratitude aux soldats, à la garde civique et à la police pour le rôle qu'ils ont fait preuve.

De violents discours au Congrès

LES REPUBLICAINS RIDICULISENT LE PRESIDENT ET SA LOI DU TARIF. — LES DEMOCRATES NE LEUR EPARGNENT PAS LES DURES VERITES.

Washington, 24. — Au cours du débat animé sur le tarif, à la Chambre des Représentants, aujourd'hui, le républicanisme a été décrit comme étant "un corps mort, damné et perdu pour toujours"; la démocratie a été accusée de s'être précipitée sur "le seul du parti progressiste pour y nettoyer ses pieds" et le parti progressiste comme étant un "membre arraché au tronc mort du parti républicain."

Les représentants Hamilton et Fordney, du Michigan, ont conduit le débat pour la minorité républicaine. Ce dernier a vigoureusement assailli la liste du sucre et la liste gratuite du bois de construction et de la laine. Il a dit que ces listes ruinerait l'industrie américaine. Le représentant Hamilton a ridiculisé les démocrates et critiqué le président.

"Avec la suffisance d'un homme accoutumé à instruire l'esprit présumé de la jeunesse, a-t-il dit, le président, dans son message au Congrès, a entrepris de résoudre en huit minutes des problèmes qui ont tourmenté les hommes d'Etat depuis plus de cent ans."

Les représentants Hinebaugh, de l'Illinois, et Hulings, de la Pensylvanie, ont attaqué le projet de loi Underwood au nom du parti progressiste. Le représentant Hulings a dit

que le bill ne courrait aucun monopole, ni ne réduirait le coût de la vie, bien qu'on l'espérât. Il a prédit que le parti démocrate garderait le pouvoir pendant plus de vingt ans, si le président Wilson parvenait à convaincre le peuple que ses idées sur le tarif étaient les bonnes.

M. Hinebaugh a dit que le projet de loi était un "compromis entre le pouvoir du privilège spécial et le pouvoir du patronage politique."

Les représentants Hammond, du Minnesota, et Peter, du Massachusetts, ont pris la défense du projet de loi, au nom du comité des Voies et Moyens, déclarant que c'était un effort honnête pour alléger le fardeau qui pesait sur le peuple. Les nouveaux représentants démocrates à la Chambre, comme les représentants Aswell, de la Louisiane, Quinn, du Mississippi, et Barkley, du Kentucky, ont dit qu'ils avaient confiance en tout ce que faisait leur parti et ont défié les progressistes de leur la dis-corde dans les rangs des démocrates.

M. Barkley a rappelé aux républicains qu'il était trop tard pour se plaindre, ajoutant que leur parti avait été "damné et perdu pour toujours."

La Chambre ne s'est ajournée que très tard dans la soirée, afin de permettre aux républicains de tenir un caucus.

Pour éviter un conflit international

LE SECRETAIRE BRYAN VA EN CALIFORNIE POUR VEILLER A CE QUE LE PROJET DE LOI CONCERNANT LES AUBAINS NE PROVOQUE PAS DE CONFLIT AVEC LE JAPON.

Washington, 24. — William J. Bryan, secrétaire d'Etat, est parti à 6 heures, ce soir, pour Sacramento, Cal., où il aura une entrevue avec le gouverneur Johnson et les principaux membres de la législature californienne, afin que le fameux projet de loi, visant les étrangers, soit rédigé de manière à ne pas violer les obligations du traité conclu par les Etats-Unis avec le Japon.

"Je pars avec l'espoir de réussir, quoique la grande responsabilité de la tâche qui m'incombe m'effraie un peu," a déclaré le secrétaire Bryan, comme il quittait la Maison Blanche, après avoir eu une entrevue avec le président Wilson.

Le président a dit à des journalistes, dans le cours de la journée, que l'objet de M. Bryan, en allant en Californie, était de prendre les moyens de la législature de cet Etat pour éviter des difficultés internationales. Le président a ajouté que le gouvernement japonais, dans ses rapports avec Washington, ne s'était jamais départi de son attitude amicale.

Sacramento, Cal., 24. — Selon le gouverneur, ce n'est pas la dignité du Japon, mais bien celle de la Californie qui est en jeu dans la controverse au sujet du projet de loi concernant les droits de propriété des

étrangers. Dans une déclaration publiée aujourd'hui, le gouverneur Johnson a défini la position de la majorité législative, déclarant qu'il espérait que le secrétaire Bryan, à son arrivée ici, serait convaincu de la nécessité d'enlever tout droit de propriété aux étrangers qui ne peuvent pas devenir citoyens de la république. Selon le gouverneur, ce n'est pas de la faute de la Californie, si la restriction s'applique aux sujets du Japon ou à ceux de toute autre nation.

Ce soir, le sénateur Thompson travaille à la révision de la loi. Elle ne s'appliquera qu'aux membres des races étrangères qui sont indignes, selon les lois fédérales et les décisions judiciaires.

Les vues du gouverneur Johnson sur ce point sont ainsi exprimées dans sa déclaration :

"La nation a solennellement décidé que certaines races, dont la race japonaise, sont indignes à la citoyenneté. Il en a été ainsi décidé, non par la Californie, mais par les Etats-Unis. Si la Californie suit la voie tracée par le gouvernement fédéral des Etats-Unis, elle ne peut être accusée de faire des distinctions. S'il y a une distinction, et je ne le crois pas, c'est quand la nation a déterminé les races qui étaient éligibles et celles qui ne l'étaient pas."

UN CURIEUX INCIDENT SERIEUX INCENDIE

A UN DINER OFFERT PAR M. BRYAN ON SERT DU JUS DE RAISIN NON FERMENTE AU LIEU DE VIN.

Washington, 24. — Des commentaires sur la substitution de jus de raisin non fermenté au vin, lors d'un dîner offert, lundi soir, à des diplomates, par le secrétaire et Mme Bryan, en l'honneur de l'ambassadeur Bryce, ont décidé le secrétaire à expliquer l'incident. M. Bryan fit connaître, pour la première fois que la question de l'abstinence totale chez lui avait été discutée avec le président Wilson, avant qu'il acceptât le portefeuille de secrétaire d'Etat.

"Nous n'avons pas eu l'intention d'exagérer, en la mentionnant, l'importance de l'abstinence de vin au dîner offert à l'ambassadeur Bryce, lundi soir; mais comme les journaux ont raconté des choses inexactes à ce sujet, il vaut mieux que les faits soient connus."

"C'est le premier dîner que nous avons offert aux membres du corps diplomatique, et par conséquent la première fois que nous avons eu à résoudre la question de la consommation du vin à un dîner, comme le veut la coutume. Les sept autres ambassadeurs présents dans la ville et leurs familles ont été invités à rencontrer l'ambassadeur et Mme Bryce, et comme tous les invités étaient des étrangers, j'ai jugé convenable de leur expliquer la raison pour laquelle nous ne nous conformions pas à la coutume admise à ce sujet. Je le dis que Mme Bryan et moi-même étions des abstinentes totales depuis notre jeunesse, qu'à la table de nos parents aucune liqueur n'avait jamais été servie; que lorsque le président m'avait offert le portefeuille, je lui demandai si le fait de ne pas servir de vin à table causerait de l'embarras à l'administration. Il m'a laissé la question à notre discrétion."

J'ai pensé qu'il ne serait pas juste de supposer que des étrangers nous jugeraient mal de ce que nous maintenions une coutume, et j'ai exprimé pitialement à leur égard leur faiblesse à leur égard leur faiblesse de notre part, si toutefois ils considéraient cela comme une faiblesse."

Voilà en quoi se résume l'affaire, et nous pouvons considérer l'incident comme clos, et notre coutume comme établie."

Le feu détruit l'édifice du "NEWS AND OBSERVER", DE RALEIGH, C. N.

Raleigh, C.N., 24. — Le feu a partiellement détruit, ce soir, l'édifice du journal "News and Observer" de cette ville, causant des dommages évalués à \$75,000. Les assurances sont de \$40,000. Le feu a pris naissance dans le sous-sol et s'est immédiatement communiqué à une grande partie de l'édifice.

Le "News and Observer" sera publié temporairement aux bureaux du "Times" de Raleigh.

LA GREVE DE LA FAIM Londres, 24. — Le bill de la "Grève de la Faim" a subi, ce soir, sa troisième lecture à la Chambre des Lords.

RECORD D'AVIATION

UN AVIATEUR FRANCAIS PARCOURT UNE DISTANCE DE 513 MILLES EN HUIT HEURES.

Paris, 24. — Eugène Gilbert, l'aviateur français, a battu aujourd'hui tous les records pour un vol continu. Il a eu en huit heures et demie, la distance qui sépare Villacoublay de Victoria, Espagne, soit 825 kilomètres (513 milles).

Après un court repos, Gilbert est de nouveau remonté dans sa machine et a atteint Salamanque sur le soir.

EXPLOITS DES SUFFRAGETTES

New-Castle, Ang., 24. — Une bombe a fait explosion dans les bureaux du County Council, ce soir. Les dommages ont été insignifiants. L'affaire est attribuée aux suffragettes.

CARTES Professionnelles

AVOCATS
TEL. BELLE, MAIN 2223
D. Brodeur, C. R. J. B. Bérard,
P. A. Beaudry

BRODEUR, BERARD & BEAUDRY
AVOCATS

80 Rue St-Gabriel
MONTREAL
Vis-à-vis le Champ de Mars.

Beique, Beique & Beique

AVOCATS
CHAMBRE 720
EDIFICE TRANSPORTATION
TEL. MAIN 1019
Hon. F. L. Beique, K. C.; D. C. L.
L. J. Beique, L. O. B.
F. A. Beique, B. C. L.

GOVIN, LEMIEUX, MURPHY, BERARD & PERRAULT

AVOCATS ET SOLICITEURS
Edifice de la Banque de Québec, Montréal
Sir L. Govin, C.R. Hon. R. Lemieux, C.R.
D. R. Murphy, C.R. L. P. Bérard, C.R.
Ant. Perrault, L.L.L. J. H. Dillon, B.C.L.

Geoffrion, Geoffrion & Cusson

AVOCATS, ETC.
No 97 rue St-Jacques
Edifice de la Banque d'Hochelaga
Victor Geoffrion, C. R., M. P.
Aimé Geoffrion, C. R.
Victor Cusson, C. R. Phone Main 107

Perron, Taschereau, Rinfret, Genest, Billette & Plimsoil

AVOCATS
EDIFICE DE LA BANQUE DE QUEBEC
11 PLACE D'ARMES
Tel. Main. 8260-8261-8262.

NOTAIRES

R. GRAND MAISON, L.L.L.
NOTAIRE
TEL. EST 3229

PLACEMENTS D'ARGENT
ACHATS DE CREANCES
SUCCESIONS

Bureau : Chambre 17.
Bâtisse "La Patrie", Montréal.
Bureau du soir 873 Ave. Laurier Est.
Tel. St-Louis 6461.

LE SOUVENIR DE FERRER

LES OUVRIERS MENACENT M. DE LA CIERNA, QUI ETAIT MINISTRE LORS DE L'EXECUTION DE FRANCISCO FERRER.

Cormma, Espagne, 24. — L'arrivée ici, aujourd'hui, de l'ex-ministre de l'Intérieur conservateur, Juan De La Cierna Y Penall, comme avocat dans un certain procès, a provoqué un incident. Les unions ouvrières ont déclaré aussitôt la grève générale, lequel ordre fut bientôt obéi. Maintenaient toutes les usines sont vides.

Une foule assez considérable alla à l'avance de M. de la Cierna et le huerent. La police met beaucoup de difficulté à maintenir l'ordre.

M. de la Cierna était ministre de l'Intérieur, quand le professeur Francisco Ferrer, directeur de l'école moderne de Barcelone fut exécuté, et son impopularité est due au fait qu'il a toujours réprimé violemment les désordres.

L'EMPRUNT MEXICAIN

LE GOUVERNEMENT MEXICAIN NEGOCIE UN EMPRUNT DE \$7,500,000.

Mexico, 24. — Par l'entremise de Scott, Suard and Company, banquiers de Londres, le gouvernement mexicain a négocié un emprunt de \$7,500,000 pour un an, à cinq pour cent d'intérêt.

L'emprunt est garanti par les actions du chemin de fer Tehuantepec, détenues par le gouvernement. La démission de Garcia Granados comme ministre de l'Intérieur, hier, sera probablement suivie de celle de plusieurs autres membres du cabinet qui sont mécontents de ce qu'on ait retardé les élections.

Francisco De La Barra ministre des affaires étrangères, a retiré ce soir sa candidature au poste de vice-président. Il est possible que le général Diaz retire aussi la sienne pour la présidence.

Feuilleton du "CANADA"

La FILLE des SERBES

EPISODE DRAMATIQUE de la GUERRE D'ORIENT

PAR

ARMAND DE LANROSSE

(Suite) No 19

Les convois de blessés serbes passaient en déversant leur contenu dans les hôpitaux organisés ou dans les ambulances des citoyens charitables.

Pierre et Georges étaient trop vaillants pour ne s'être point précipités au plus dur de la mêlée, avoir couru au premier rang.

Et ils y avaient recueilli ce que l'on y recueille à l'ordinaire : l'un une balle dans l'épaule et l'autre plusieurs éclats d'obus qui l'avaient déchiré ici et là.

Au lieu de s'attarder dans une ville d'y prendre la place de pauvres diables sans secours possibles dans leur famille, les deux éclopés, quoiqu'affaiblis par le sang perdu, fiévreux, avaient regagné Amstel.

Ils avaient l'arrière-pensée d'y pouvoir être utiles au lieu de flâner en invalides dans un coin quelconque.

Eux et Jean devaient composer, huit jours plus tard, le petit état-major du baron, lequel s'était improvisé chef d'une bande de volontaires.

Nathalie se démenait de son côté. Le retour de Georges, de Georges, décoré de la plus belle des décorations, ses cicatrices encore saignantes, l'avait enflammée davantage.

Elle allait le sentir autour d'elle, près d'elle pendant la tourmente; s'il fallait mourir, au moins mourraient-ils ensemble.

Le château, avec ses mille réduits, ses greniers, ses caves voûtées, ses puits, ses escaliers dérobés convenait admirablement comme retraite secrète, comme château-fort à la petite bande des volontaires de M. de Verlaines.

On y avait installé des dortoirs, des postes d'observation, des cachettes, pour les armes.

L'escalier d'une tourelle, celle qui correspondait à l'appartement de Jean et où nous avons vu Draga et Nathalie en présence, avait une porte ouvrant sur un potager solitaire, une basse-cour, un chemin creux dissimulé par des haies et aboutissant à la forêt après quelques centaines de mètres.

Une fois parvenus dans des immensités boisées où les gens du pays pouvaient seuls se reconnaître, les combattants étaient à l'abri.

Personne du reste n'était trahi ce refuge armé qu'était le château de M. Verlaines, puisque chaque maison avait un fils, un époux, un père soldat pour la patrie comme pour la patrie allaient lutter les gens enrégimentés au château.

Les petits enfants eux-mêmes semblaient comprendre la gravité du moment, la nécessité du silence, et se regardaient avec de gros yeux remplis de terreur et de mystère.

Comme une araignée dans sa toile, la bande de M. de Verlaines se tenait donc tapie au château, prête à bondir, à courir ici ou là quand on lui indiquerait ce qu'il y avait à faire pour causer, dans l'ombre, un dommage considérable aux Turcs.

La frontière était tout proche. Il fallait que les coups portassent sans que l'ennemi qui s'agitait, manœuvrait, se retranchait du côté de l'est, fussent partis.

Novi-Bazar, devint jamais d'où ils le savaient que Patrice avait fait chez ses parents quelques années auparavant lui avait profité au point de vue de sa connaissance des langues.

Pendant cinq ou six mois il s'était mêlé aux leçons que ses cousins recevaient en langue turque.

Et il en savait encore assez pour comprendre ce que les Turcs pourraient dire autour de lui, et demander les choses indispensables.

En même temps qu'il pouvait passer parfaitement pour un reporter de journaux anglais, titre qui le rendait sacré aux yeux des Ottomans désireux de ne point s'aliéner les grandes puissances par des vexations à leurs représentants.

Ce fut donc lui que le baron choisit comme espion de guerre.

La veille de son départ, départ qui allait être le commencement des hostilités pour la vaillante petite troupe du château, le baron réunit tous ses hommes dans le vaste grenier qui servait de dortoir à la plupart.

Il leur serra la main à tous, les uns après les autres, les appelant par leur nom, louant chez chacun ses principales qualités, son passé, sa famille, son lieu d'origine.

Puis il exposa ses projets, ses résolutions, ses espérances.

La voix du Français devenu Serbe, était vibrante.

Elle gémissait sur les misères de la patrie où elle chantait ses gloires, dans les lointains des âges; elle frappait comme une épée sur les ambitions des barbares ou elle s'élevait radieuse, dans l'espérance des résultats de la campagne commencée, ainsi qu'un étendard de victoire.

(A suivre)

La récolte du blé au Canada

QUELQUES RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR LE BUREAU DES STATISTIQUES.

Ottawa, 24 — Suivant un bulletin publié aujourd'hui par le bureau des Recensements et Statistiques, d'après les rapports de ses correspondants, à la fin de mars, 92 p.c. du blé de la récolte de l'année dernière au Canada, c'est à dire 183,611,000 boisseaux sur une évaluation totale de 199,236,000 boisseaux ont pu être vendus. Dans les provinces maritimes, dans Québec et dans Ontario, la proportion a été moindre : 88 p.c. dans l'île du Prince Édouard, 86 p.c. en Nouvelle Écosse, 82 p.c. au Nouveau-Brunswick, 75 p.c. dans la province de Québec, 83 p.c. dans l'Ontario; mais dans les provinces du Nord-Ouest, Manitoba, Saskatchewan et Alberta, qui produisent la plus forte proportion de la récolte, le pourcentage de blé de qualité vendable a été, dans chaque cas, d'environ 93 p.c. Dans la Colombie-Britannique, la quantité vendable n'a été que de 76 p.c.; mais, dans cette province, la production totale a été relativement faible.

On estime qu'environ 22 p.c. de la récolte totale du blé au Canada, c'est à dire 44,668,000 boisseaux, étaient encore entre les mains des fermiers le 31 mars; tandis que 27 p.c., soit 53,120,000 boisseaux de la récolte de 1912, leur étaient restés le 31 mars 1913. La quantité du blé encore demeurant entre les mains des fermiers, au 31 mars 1913, a été de 336,000 boisseaux dans les provinces maritimes, 250,000 dans la province de Québec, 3,232,000 dans l'Ontario, 40,704,000 dans les provinces du Nord-Ouest, et 46,000 dans la Colombie-Britannique.

Quant à l'avoine, dont la production a été évaluée, l'année dernière, à 361,733,000 boisseaux, il en a été de qualité vendable 91 p.c., soit 328,483,000 boisseaux; et il en restait aux mains des fermiers 44,232 p.c., ou 159,948,000 boisseaux; tandis que l'année dernière, 89 p.c. ou 310,074,000 boisseaux ont pu être vendus, et 44,18 p.c. soit 153,846,000 boisseaux étaient entre les mains des fermiers, au 31 mars 1912. La proportion de la récolte de 1912 capable d'être livrée au commerce, par province, a été, comme suit : Île du Prince Édouard, 95 p.c. (6,857,000 boisseaux); Nouvelle-Écosse, 87 p.c. (2,752,000 boisseaux); Nouveau-Brunswick, 86 p.c. (4,612,000 boisseaux); Québec, 73 p.c. (22,016,000 boisseaux); Ontario, 83 p.c. (76,074,000 boisseaux); Manitoba, 99 p.c. (53,171,000 boisseaux); Saskatchewan, 94 p.c. (99,239,000 boisseaux); Alberta, 99 p.c. (62,193,000 boisseaux); et Colombie-Britannique, 80 p.c. (1,568,000 boisseaux).

Sur une récolte totale d'orge de 44,014,000 boisseaux, on estime que 87 p.c. ou 38,299,000 boisseaux, ont été de qualité vendable, et que 35 p.c., ou 15,404,000 boisseaux, étaient encore entre les mains des fermiers, à la fin de mars. Les chiffres correspondants pour l'année dernière, étaient de 90,26 p.c., ou 36,683,000 boisseaux de qualité vendable, et 32,56 p.c., ou 13,235,000 boisseaux entre les mains des fermiers, au 31 mars 1912. La majorité de l'orge vient d'Ontario et du Manitoba. Dans la première de ces provinces, 12,001,000 boisseaux, ou 81 p.c. ont été de qualité vendable, tandis qu'il y en eut 13,416,000, ou 90 p.c., dans la dernière.

La quantité de maïs à grain de qualité vendable, a été de 76 p.c., de la récolte totale; celle du sarrasin, 81 p.c., celle de la graine de lin, 89 p.c., celle de pommes de terre, 78 p.c., celle des navets et autres racines, 80 p.c., et celle du foin et du trèfle, 81 p.c. Les quantités restant aux mains des cultivateurs au 31 mars, étaient : maïs, 3,369,000 boisseaux; graine de lin, 5,803,000 boisseaux; pommes de terre, 35,097,000 boisseaux; navets et autres racines, 18,884,000 boisseaux; et foin et trèfle, 3,444,000 tonnes.

En général, les bestiaux ont passé un bon hiver et leur condition moyenne, pour tout le Canada, exprimée en proportion de 100 représentant une bonne condition hygiénique et économique, a été, pour les chevaux, 95; pour les vaches laitières, 93; autres bestiaux, 91; moutons, 95, et cochons, 94. Dans les provinces maritimes, Québec et Ontario, l'hiver a été exceptionnellement doux, et vu l'abondance de fourrage, les bestiaux de tout genre l'ont bien traversés. Dans les provinces du Nord-Ouest, les bestiaux en général ont bien hiverné, mais, dans beaucoup de localités, ils ont souffert du manque de foin de prairie, qui a été endommagé par les pluies abondantes de l'année dernière. Beaucoup de morts parmi les jeunes porcs ont été attribués à la température froide. L'hiver a été long et froid au Manitoba et en Saskatchewan, mais exceptionnellement doux et sans neige en Alberta.

Les perspectives, à la fin de mars, annonçaient un printemps et une saison de semailles précoces dans tout l'est du Canada; mais dans les provinces du Nord-Ouest, où une neige épaisse et un froid sévère d'exceptions près, le blé d'automne, dans l'est d'Ontario est, suivant les rapports, en bonne condition. On n'a pas encore eu des rapports sur le blé d'automne d'Alberta.

UNE TEMPÊTE A LONDON

UN OURAGAN SANS EXEMPLE DANS L'HISTOIRE DE LA VILLE.

London, Ont., 24 — Une terrible tempête électrique, dont on n'a pas vu la pareille depuis nombre d'années s'est abattue sur la ville de London et ses environs ce matin, causant des dommages considérables à la propriété. À un certain endroit, le tonnerre est tombé sur une remise et a tué quatre chevaux d'une grande valeur.

La remise a été détruite par le feu.

LA PRESSE ASSOCIEE

ELLE FAIT L'ELECTION DE SES OFFICIERS.

New-York, 24 — A sa réunion ici, aujourd'hui, le bureau des directeurs de la "Presse Associée" a réuni tous les officiers suivants :

Président, Frank B. Noyes, du "Washington Star"; premier vice-président, le général Charles H. Taylor, du "Boston Globe"; second vice-président, Crawford Hill, du "Denver Republican"; secrétaire et gérant-général, Melville E. Stone; assistant-secrétaire et assistant-gérant-général, Frederick Roy Martin; trésorier, J. R. Yount; comité exécutif, Frank B. Noyes, Victor Lawson, Charles W. Knapp, Charles A. Rock, Charles Hopkins Clark, W. L. McLean et Adolph Oesch.

Au guichet d'un bureau de poste. — Monsieur, je voudrais... — Adressez-vous donc au guichet à côté.

DODD'S KIDNEY PILLS
CURES RHEUMATISM, BRUISE, DIABETES, BACKACHE, GRAVEL, URIC ACID, GOUT, NEURALGIA, MIGRAINE, HEADACHE, INDIGESTION, BILIOUSNESS, AND ALL AFFECTIONS OF THE URINARY SYSTEM.

Les Pilules de Dodd guérissent toutes les maladies de reins, aussi rhumatisme, maladie de Bright, diabète et mal de dos. Le cliché ci-haut est un modèle de la boîte.

UN BEAU CONCERT

LES ELEVES DU COURS DE SOLFÈGE ONT REMPORTÉ UN BEAU SUCCÈS, HIER SOIR.

Le troisième concert annuel des Cours de Solfège a remporté un beau succès, hier soir.

La vaste salle du Monument National était comble, l'auditoire très enthousiaste, le programme méritait d'être entendu.

Deux œuvres étaient au programme "Le Déluge", musique de Saint-Saëns et le 2ème acte de "Carmen".

Les deux œuvres sont bien connues, elles renferment toutes deux de beautés musicales, elles comportent également certaines difficultés, elles plaisent à ceux qui aiment le chant et la musique.

"Le Déluge" et l'extrait de "Carmen" ont été bien interprétés par les élèves du professeur J. J. Goulet, qui dirige avec le talent qu'on lui connaît les cours de solfège.

Dans "Le Déluge", il y a quatre rôles. Ils avaient tous été confiés à des élèves des cours.

Mademoiselle Eva Champagne possédait une jolie voix de soprano, qui, cependant, dans les notes élevées, perd beaucoup de son charme. Elle a bien chanté sa partie et a mérité de chaleureux applaudissements.

Mlle Georgiana Lapierre, mezzo-soprano, était plutôt timide. Elle est douée, toutefois, d'une belle voix, qui cultivée, ne pourra que lui attirer de beaux succès.

M. Albert Thérèse est un ténor qui manque d'ampleur, mais qui plait. M. E. Deslauriers a une voix de baryton, qui n'est pas très étendue, mais qui a le don d'être sympathique.

Les deux ont été applaudis. Les chœurs chantaient juste. Il y a ensemble. Les basses sont bonnes, les ténors plutôt faibles. Le chœur de la seconde partie a été très bien exécuté. L'orchestre s'est taillé un franc succès et a interprété avec art la belle musique du grand maître Saint-Saëns.

Pour ce qui est du 2ème acte de "Carmen", disons qu'il a été le "clou" du concert.

Les deux "Carmen", Miles Eva Godbout et Eugénie Fischer, sont des jeunes voix qui promettent pour l'avenir. Miles F. Rhéaume et A. Audet méritent des félicitations.

M. Deslauriers fait un bon Escamillo, MM. De la Cueva et Garand possèdent de belles voix. M. Reed en est à ses débuts.

M. J. P. L. Bérubé a remporté les honneurs de la soirée.

Il a fait un Don José très bien dans la note. C'est un beau ténor qui plait et qu'on aime à entendre. Il a chanté avec grand succès l'air du 2e : "La fleur que tu m'avais jetée". Bravo !

Si l'on tient compte que tous les solistes d'hier soir sont des élèves et non des artistes, il convient de les féliciter hautement. Leur succès est réel, et il mérite d'être signalé.

Sous l'habile direction de l'excellent professeur Goulet, ils ne peuvent que marcher de succès en succès. A tous, nos congratulations.

Etablissements Fashion-Craft

FAITS DIVERS

Un drame est évité

Entendant crier au meurtre, dans une maison de la rue Saint-Jacques-Ouest, le constable Joseph Tremblay, du poste No. 6, court sur les lieux. Déjà un grand rassemblement s'était formé, et la foule semblait très excitée.

Il avait, en effet, failli y avoir un drame au No. 619, dans une pension. Un des hommes avait eu, cependant, le temps de jeter son agresseur en bas d'un escalier, et on était parvenu à lui enlever un revolver, dont il menaçait, dit-on, de faire usage.

L'homme au revolver, Jimmy Barrot, un Italien, a vu son arme confisquée par le magistrat Lanctôt, siègeant au recorder. Luigi Venuti, sur lequel le prévenu aurait voulu décharger son revolver, était compagnon de chambre de Barrot. Au poste, le constable a trouvé un couteau poignard sur l'accusé.

Il était disparu depuis le mois de décembre.

M. Joseph Lavoie, marchand de tabac, rue Notre-Dame, entre les rues Fullum et Dufréne, âgé de près de 60 ans, a été trouvé noyé dans le canal Lachine, bassin No. 1, au bas de la rue McGill. Le corps a été transporté à la morgue et identifié hier après-midi.

Le défunt était disparu depuis le 4 décembre; il était père de six enfants. Il y aura enquête ce matin.

La police est à leurs trousses.

M. Charpentier, en charge du bureau de la Sûreté, a reçu une lettre de M. D. A. White, chef de police de San Francisco, lui demandant d'arrêter Isaac Kalauky et A. Schwartz, alias Cohen, alias Miller, deux juifs russes, âgés d'environ 35 ans et parlant un bien mauvais anglais.

Ils sont accusés d'avoir volé \$8,000 à un marchand juif de Frisco en l'enfermant dans un club pour jouer une partie de cartes. On lui avait promis qu'il pourrait faire au moins \$25,000 de profit.

Le malheureux marchand tomba dans le panneau et perdit tout ce qu'il avait. Les deux escrocs ont sur eux des billets de la dénomination de \$100, \$50 et \$20. Cet argent venait d'être retiré de la banque par le trop confiant marchand. La police a l'œil ouvert.

La meilleure manière d'arriver à ce qu'une jeune fille devienne femme, c'est, à n'en pas douter, de la soumettre à un exercice physique constamment régulier, quoique doucement combiné. Développer l'ensemble de l'organisme pour y faire régner la santé, voilà le but : et le moyen d'y arriver consiste à exercer intelligemment certains groupes musculaires par une gymnastique bien conduite.

Les anciens le connaissent bien, et ce n'est pas sans raison que Plutarque attribuait la constitution faible et délicate de la femme surtout à ses habitudes sédentaires. Or, les exercices hygiéniques du gymnase contrebalancent ces habitudes et annihilent leurs effets désastreux sur la santé.

Les muscles maintiennent la validité toujours chancelante de la jeune fille et, en suscitant l'harmonie dans ses fonctions si compliquées et si peu harmoniques, préparent à la femme une vie robuste et féconde.

Quels sont, en effet, les résultats que produisent sur l'économie une gymnastique sage et comprise ? Elle donne de la vigueur aux muscles, de la souplesse aux articulations; tous les organes la force, l'agilité et la chaleur; elle rehausse pour ainsi dire, le ton général de l'économie et stimule la rénovation moléculaire de tous les tissus, en excitant la circulation du sang. Appliquée à la femme, la gymnastique l'éloigne de l'atmosphère immobile et confinée où elle stérilise trop souvent; sous l'influence d'une nutrition plus active, on voit

la gymnastique pour la femme.

La corporation demande, dans l'occurrence, que M. A.A. Paradis, autrefois de Providence, dans le Rhode-Island, soit condamné à l'amende, parce qu'il exerce la profession d'architecte sans appartenir à l'association.

Pour adjuger sur cette demande, M. le juge Archer devra probablement se prononcer sur le principe dont nous venons de parler, à moins qu'il ne trouve dans la procédure d'une partie au litige ou de l'autre quelque motif pour baser une décision qui ne repose pas sur le principe même qui est invoqué par l'association.

Nos bébés : — Pourquoi pleures-tu, mon chéri ? — Lolo m'a fait mal. — Et comment ? — J'ai voulu lui donner un coup de poing; il a baissé la tête, et j'ai frappé le mur.

CAUSERIE MEDICALE

La Gymnastique

On dit et l'on répète communément que les exercices du corps diminuent les tares organiques, accélèrent les mouvements du cœur et régularisent la circulation, amplifient les mouvements respiratoires et perfectionnent le fonctionnement pulmonaire, favorisant ainsi au plus haut point le conflit de l'oxygène et des globules du sang, conflit d'où résultent la nutrition et la vie. Secondairement, la gymnastique redresse la colonne vertébrale, assouplit les articulations, assure l'équilibre de la mécanique humaine et retient même jusqu'à un certain point sur l'être moral et sur la vie effective. Ces effets sont absolument démontrés. D'abord immédiats et passagers, ils se transforment peu à peu, par la force de l'habitude, en conquêtes organiques définitives. Ces conquêtes se transmettent à la descendance par l'hérédité.

La gymnastique est donc légitimement un moyen d'exaltation pour les forces d'un pays.

La médecine se sert de la gymnastique comme d'un de ses meilleurs agents physiques de curation des maladies. Dans le diabète, elle favorise la combustion du sucre; dans l'obésité, la réabsorption de la graisse; dans la goutte et la gravelle, l'élimination des urates et de l'acide urique. Dans l'atonie générale, la scrofule, le rachitisme, dans la dyspepsie et la faiblesse des organes digestifs, elle agit comme un puissant tonique, un précurseur excitant, un sédatif énergique.

Dans les névroses, l'imbécillité, l'hypocondrie, l'hystérie, l'épilepsie, la danse de Saint-Guy, elle modèle utilement et modifie à la longue le système nerveux. Elle dilate la poitrine de l'individu congénitalement prédisposé à la phthisie et a pu quelquefois enrayer l'épouvantable diathèse.

La meilleure manière d'arriver à ce qu'une jeune fille devienne femme, c'est, à n'en pas douter, de la soumettre à un exercice physique constamment régulier, quoique doucement combiné. Développer l'ensemble de l'organisme pour y faire régner la santé, voilà le but : et le moyen d'y arriver consiste à exercer intelligemment certains groupes musculaires par une gymnastique bien conduite.

Les anciens le connaissent bien, et ce n'est pas sans raison que Plutarque attribuait la constitution faible et délicate de la femme surtout à ses habitudes sédentaires. Or, les exercices hygiéniques du gymnase contrebalancent ces habitudes et annihilent leurs effets désastreux sur la santé.

Les muscles maintiennent la validité toujours chancelante de la jeune fille et, en suscitant l'harmonie dans ses fonctions si compliquées et si peu harmoniques, préparent à la femme une vie robuste et féconde.

Quels sont, en effet, les résultats que produisent sur l'économie une gymnastique sage et comprise ? Elle donne de la vigueur aux muscles, de la souplesse aux articulations; tous les organes la force, l'agilité et la chaleur; elle rehausse pour ainsi dire, le ton général de l'économie et stimule la rénovation moléculaire de tous les tissus, en excitant la circulation du sang. Appliquée à la femme, la gymnastique l'éloigne de l'atmosphère immobile et confinée où elle stérilise trop souvent; sous l'influence d'une nutrition plus active, on voit

la gymnastique pour la femme.

La médecine se sert de la gymnastique comme d'un de ses meilleurs agents physiques de curation des maladies. Dans le diabète, elle favorise la combustion du sucre; dans l'obésité, la réabsorption de la graisse; dans la goutte et la gravelle, l'élimination des urates et de l'acide urique. Dans l'atonie générale, la scrofule, le rachitisme, dans la dyspepsie et la faiblesse des organes digestifs, elle agit comme un puissant tonique, un précurseur excitant, un sédatif énergique.

Dans les névroses, l'imbécillité, l'hypocondrie, l'hystérie, l'épilepsie, la danse de Saint-Guy, elle modèle utilement et modifie à la longue le système nerveux. Elle dilate la poitrine de l'individu congénitalement prédisposé à la phthisie et a pu quelquefois enrayer l'épouvantable diathèse.

La meilleure manière d'arriver à ce qu'une jeune fille devienne femme, c'est, à n'en pas douter, de la soumettre à un exercice physique constamment régulier, quoique doucement combiné. Développer l'ensemble de l'organisme pour y faire régner la santé, voilà le but : et le moyen d'y arriver consiste à exercer intelligemment certains groupes musculaires par une gymnastique bien conduite.

Les anciens le connaissent bien, et ce n'est pas sans raison que Plutarque attribuait la constitution faible et délicate de la femme surtout à ses habitudes sédentaires. Or, les exercices hygiéniques du gymnase contrebalancent ces habitudes et annihilent leurs effets désastreux sur la santé.

Les muscles maintiennent la validité toujours chancelante de la jeune fille et, en suscitant l'harmonie dans ses fonctions si compliquées et si peu harmoniques, préparent à la femme une vie robuste et féconde.

Quels sont, en effet, les résultats que produisent sur l'économie une gymnastique sage et comprise ? Elle donne de la vigueur aux muscles, de la souplesse aux articulations; tous les organes la force, l'agilité et la chaleur; elle rehausse pour ainsi dire, le ton général de l'économie et stimule la rénovation moléculaire de tous les tissus, en excitant la circulation du sang. Appliquée à la femme, la gymnastique l'éloigne de l'atmosphère immobile et confinée où elle stérilise trop souvent; sous l'influence d'une nutrition plus active, on voit

la gymnastique pour la femme.

La médecine se sert de la gymnastique comme d'un de ses meilleurs agents physiques de curation des maladies. Dans le diabète, elle favorise la combustion du sucre; dans l'obésité, la réabsorption de la graisse; dans la goutte et la gravelle, l'élimination des urates et de l'acide urique. Dans l'atonie générale, la scrofule, le rachitisme, dans la dyspepsie et la faiblesse des organes digestifs, elle agit comme un puissant tonique, un précurseur excitant, un sédatif énergique.

Dans les névroses, l'imbécillité, l'hypocondrie, l'hystérie, l'épilepsie, la danse de Saint-Guy, elle modèle utilement et modifie à la longue le système nerveux. Elle dilate la poitrine de l'individu congénitalement prédisposé à la phthisie et a pu quelquefois enrayer l'épouvantable diathèse.

La meilleure manière d'arriver à ce qu'une jeune fille devienne femme, c'est, à n'en pas douter, de la soumettre à un exercice physique constamment régulier, quoique doucement combiné. Développer l'ensemble de l'organisme pour y faire régner la santé, voilà le but : et le moyen d'y arriver consiste à exercer intelligemment certains groupes musculaires par une gymnastique bien conduite.

Les anciens le connaissent bien, et ce n'est pas sans raison que Plutarque attribuait la constitution faible et délicate de la femme surtout à ses habitudes sédentaires. Or, les exercices hygiéniques du gymnase contrebalancent ces habitudes et annihilent leurs effets désastreux sur la santé.

Les muscles maintiennent la validité toujours chancelante de la jeune fille et, en suscitant l'harmonie dans ses fonctions si compliquées et si peu harmoniques, préparent à la femme une vie robuste et féconde.

Quels sont, en effet, les résultats que produisent sur l'économie une gymnastique sage et comprise ? Elle donne de la vigueur aux muscles, de la souplesse aux articulations; tous les organes la force, l'agilité et la chaleur; elle rehausse pour ainsi dire, le ton général de l'économie et stimule la rénovation moléculaire de tous les tissus, en excitant la circulation du sang. Appliquée à la femme, la gymnastique l'éloigne de l'atmosphère immobile et confinée où elle stérilise trop souvent; sous l'influence d'une nutrition plus active, on voit

la gymnastique pour la femme.

Vêtements Fashion-Craft

Meilleure qualité. Meilleure coupe. De mieux en mieux faits chaque saison.

Nous ne nous reposons pas sur nos lauriers; nous ne vivons pas sur notre réputation acquise. Chaque saison, non seulement nous essayons, mais nous réussissons à faire mieux.

Il n'en coûte pas d'avantage à nos clients, et nous conservons leur faveur parce qu'ils savent que nous ne restons pas stationnaires.

Nous recevons juste les dernières nouveautés en fait de tweeds et de worsteds. Faites-vous-les montrer. Prix : de \$18.00 à \$35.00.

Max. Beauvais Limitée, 229 rue St-Jacques
Albert A. Roy, 469 rue Ste-Catherine Est.
Dubé Limitée, 463 rue Ste-Catherine Ouest.

MONTREAL



Cité de Westmount

Evaluation pour Egoûts et Chemins Macadamisés et pavés

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le rôle spécial d'évaluation pour l'évaluation de la répartition du coût de certains égouts complétés dans les rues suivantes : Avenue Sunnyside; Avenue Willow; partie de l'Avenue Windsor; partie de l'Avenue Western; partie de la rue Sherbrooke; et le coût des chemins macadamisés et pavés dans la rue Beihune; partie de la rue Dorchester; Avenue Gladstone; partie Avenue Greene; partie rue Hallowell; Avenue Hillside; Avenue Ingold; Avenue Landowne; et chemin Glen; Avenue Melbourne; Avenue Mount Pleasant; Avenue Murray; partie Avenue Prince Albert; rue St-Antoine; rue Selby; partie rue Sherbrooke; Avenue Strathcona; partie Avenue Westmount; partie Avenue Wood; rue York; et le coût du Parc Selby, a été soumise au Conseil à une séance générale ajournée (tenue le 21 avril) pour l'évaluation de la répartition du coût, et a été dûment homologuée.

Les dites répartitions sont dues et exigibles des propriétaires par versements cou

DEBENTURES MUNICIPALES DE LA CITE DE SOREL, P.Q.

En dénomination de \$100, \$500, \$1,000, pour rapporter au-delà de 5 p.c.
ST-CYR, GONTHIER & FRIGON
103 ST-FRANCOIS-XAVIER, MONTREAL
264-1-M-V-Fin-irecol.

BOURSE DE MONTREAL

L'action privilégiée Canadian Cottons était de nouveau en évidence, hier, et ouvrait à 2 points au-dessus du prix de clôture d'avant-hier; elle avançait en raison des ventes qui se produisaient, mais réagissait ensuite à 80 1/2. L'action ordinaire était plus faible d'une fraction à 44 1/2.

L'action ordinaire Turkin était vendue à 59 1/4, hier, matin, relativement à 57, avant-hier. Ce mouvement est dû au bruit répandu que la compagnie allait déclarer un dividende de 5 p.c. sur son stock. Cette valeur réagissait à 57, mais était forte en clôture à 58 1/4.

Le C.P.R. était assez actif et se vendait en baisse à 241 1/2, hier, matin.

Le Richelieu et Ontario était plus faible d'une fraction à 114 1/2.

Le Western Canada Power perdait 2 points à 68.

Le Toronto Railway devenait moins actif et se vendait à 143. La demande pour cette valeur semble se ralentir.

MM. McCuig Bros, membres de la Bourse de Montréal, nous communiquent la liste suivante des dernières cotes des valeurs de Bourse à Montréal:

COTE DE LA DERNIERE HEURE

24 Avril, 1913.

ACTIONS.	Vend.	Acheteurs
Bell Telephone	148	146
B. C. Packers Com.	117	117
B. C. Packers Ptd. A.	117	117
B. C. Packers Ptd. B.	117	117
Brazillan C. L. & P.	97 1-2	97
Canada Car. Ptd.	30	29 3-4
Canada Cement.	30	29 3-4
Canada Cement Ptd.	30	29 3-4
Can. Converters	45	44
Can. Cottons Ltd.	44 1-2	42 1-4
Can. Dist. Co. Ptd.	80 3-4	80 3-4
Can. Con. Rubber	85	85
Can. Gen. Electric	96 3-4	96 3-4
Canada Loco.	240 1-4	240
Canada Loco. Pref.	240 1-4	240
Can. Pacific	3.75	3.90
Can. Pac. Nouveau	3.95	75 1-4
Crown Res. ex-div.	3.95	3.90
Detroit Electric	76	75 1-4
Dia. Flint Glass.	77 1-2	77
Dom. Canners	77 1-2	77
Dom. Coal Ptd.	113	113
Dom. Iron Ptd.	50 1-2	50 1-4
Dom. Steel Corp.	50 1-2	50 1-4
Dom. Textile Ptd.	102	102
Dom. Textile Ser.	102	102
Duluth Superior	102	102
Dia. Flint Glass	102	102
Gould Mfg. Com.	77 1-2	77 1-2
Gould Mfg. Pref.	77 1-2	77 1-2
Hillcrest Electric Ry.	40	35
Hillcrest Collieries	40	35
Hillcrest Coal Ptd.	40	35
Hillcrest Trac. Ptd.	81	80 3-8
Hillcrest Coal Com.	81	80 3-8
Inter. Coal Pref.	10	10
Kamistiquia	220 1-4	220
L. & F. P. & C. Ptd.	53 3-4	53 1-8
Lake of Woods Ptd.	83 3-4	83
Laurentide	220 1-4	220
Macdonald Com.	53 3-4	53 1-8
Macdonald Ptd.	83 3-4	83
Mackay Pref.	135	132 1-2
Mexican L. & P.	135	132 1-2
Mexican & C. Ptd.	135	132 1-2
Min. & St. Paul	135	132 1-2
Mont. Cottons Com.	200	170
Mont. Cottons Ptd.	200	170
Mont. Loan & Mort.	200	170
Mont. L. H. & P.	228 1-4	228
Mont. Mortgage	138 1-4	138
Mont. Trans. Com.	79	79
Mont. Trans. Deb.	79	79
Nipissing	79	79
Northern Ohio	79	79
N. S. Steel & Coal	121	121
N. S. Steel & C. Ptd.	121	121
N. S. Steel Mill	121	121
Nipissing Com.	121	121
Ogilvie Mill Ptd.	121	121
Ottawa L. H. & P.	121	121
Pennmans Mfg. Com.	56 1-2	56 1-2
Pennmans	56 1-2	56 1-2
Pennmans Ptd.	56 1-2	56 1-2
Porto Rico	163 1-2	163 1-2
Quebec Ry.	163 1-2	163 1-2
Quebec Ry.	163 1-2	163 1-2
Richelieu & Ont. Nav.	114 5-8	114 1-2
Riordan Paper Pref.	94	93 3-4
Sao Paulo	94	93 3-4
Saverly Massey	44	42
Saverly Massey Ptd.	93 1-2	92
Smart Woods Com.	73	66
Sherrill Massey	138	134
Sherwin Williams	59	59
Sherwin W. Ptd.	59	59
Spanish River	94	93 3-4
Steel Co. of Can.	26 1-4	26 1-4
Steel Co. of Can. Ptd.	26 1-4	26 1-4
Toke Bros. Ptd.	143 1-4	143
Toronto Ry.	143 1-4	143
Tuckett Tobacco	96	96
Tuckett Tobacco Ptd.	96	96
Tri-City Pref.	94	93
Twin City	94	93
W. K. P. & L. Ptd.	108	104
Windsor Hotel	94	93

Belle assemblée au club Garneau

L'ASSOCIATION DE LA JEUNESSE LIBERALE TIENT UNE ASSEMBLEE HIER SOIR, AU CLUB GARNEAU. — DISCOURS DE MM. MARTIN, M.P., CALDER, POIRIER ET AUTRES.

La série des réunions politiques inaugurée il y a quelques semaines sous les auspices de l'Association de la jeunesse libérale s'est continuée, hier soir, au club Garneau où près de deux cents électeurs s'étaient rendus pour entendre les jeunes orateurs.

M. Médecin Martin, le populaire député de la division Ste-Marie au parlement fédéral n'avait pas voulu laisser cette occasion de venir remercier ses jeunes amis du beau travail de propagande qu'ils accomplissent et partait d'Ottawa à trois heures hier après-midi pour assister à la réunion et à dix heures il reprenait le convoi pour retourner dans la capitale. La réunion fut présidée par M. A. A. Bacon, premier vice-président du club qui souhaita la bienvenue aux orateurs et aux assistants.

M. J. A. Poirier, vice-président des Jeunes ouvrit l'assemblée. Il fit un chaleureux appel à la jeunesse de cette partie du quartier et demanda aux membres du club de donner le nom de leurs fils, afin que tous soient des soldats de l'armée libérale. M. Poirier ajouta aussi quelques mots sur la contribution qui est, dit-il, une mesure inefficace, car elle ne règle aucune de la question. Les fabricants d'urgence ne seront pas disparus de la terre dans trois ou quatre années, et alors il faudra encore payer un tribut à l'impérialisme.

L'orateur attaque la loi de la clôture et déclare que c'est la mort de la liberté de parole qu'une majorité servile a votée mercredi. C'est le résultat de l'alliance impie et indigne des nationalistes et des conservateurs.

M. Martin remercie en débutant les officiers de l'Association de la Jeunesse ainsi que MM. Mailoux et Baribeau, deux officiers du club, qui ont rendu de grands services à la cause lors de la révision des listes, il y a quelques mois. Passant ensuite à la politique, le député de Ste-Marie dit que le gouvernement Borden représente la minorité des électeurs du Canada. Sans l'appui des nationalistes qui se sont fait élire en promettant de faire rappeler la loi de la marine et de voter contre toute aide au Canada à l'Empire, M. Borden ne pourrait gouverner. Il n'aurait pas la majorité en Chambre. C'est pour cela que le parti libéral a distillé son engagement le bill de la contribution. Nous avons prétendu que M. Borden n'avait pas de mandat pour voter trente-cinq millions et que de plus, la Chambre des Communes n'avait pas sa représentation, parce qu'après chaque recensement décennal il doit y avoir une redistribution des sièges électoraux. Or l'Alberta, la Saskatchewan ont droit à seize sièges et l'Ontario doit en perdre cinq. C'est donc une injustice que le parti conservateur fait en retardant cette redistribution.

M. Martin fait aussi remarquer que le troupeau ministériel a été d'un mutisme désolant pendant la discussion du projet de contribution. L'ordre avait été donné par les chefs de ne pas répondre aux discours de la gauche.

Parlant de la clôture, M. Martin déclare que l'amendement adopté mercredi aux règlements de la Chambre, est le plus brutal qui ait jamais été présenté dans aucun parlement britannique. M. Martin explique que si un ministre fait une motion à trois heures de l'après-midi de voter les crédits, chaque député n'aura droit de parler que pendant vingt minutes, mais si tous les députés n'ont pas parlé, à deux heures la discussion est close et les crédits votés.

Il est de l'intérêt du Canada d'adopter l'Angleterre dans la mesure de nos forces, mais tout en conservant notre autonomie. Le parti libéral lutte avec raison, contre la centralisation des pouvoirs à Londres, et l'espère, dit M. Martin, que le peuple nous approuvera.

L'orateur met ses auditeurs en garde contre les déclarations des ex-nationalistes qui diront aux prochaines élections que le parti conservateur a voté trente-cinq millions, mais que nous ne prendrions pas part aux guerres de l'Empire comme le voulait la loi Laurier. C'est faux, dit M. Martin. Les événements ont prouvé que les nationalistes ne savaient que tromper le peuple.

M. Martin termine en dénonçant les scandales Donaldson et des cadenas. M. R. L. Calder, passa en revue la politique libérale et la compara à celle des conservateurs. Il n'y a aucun doute dit M. Calder que les conservateurs se préparent secrètement à faire les élections. Le parti libéral doit se tenir prêt à faire la lutte.

M. Calder donne des détails sur l'affaire Donaldson. M. Rogers, il y a quelques mois, déclarait au fils d'un député conservateur de l'Alberta, un terrain évalué par la ville de Prince Albert à \$80,000. Le prix payé fut de dix dollars et les concessionnaires retirèrent de ce terrain la rondelette somme de \$395,000.

L'orateur rappelle que M. Borden avait promis de réformer le service civil. Or, il a destitué plus de 2,600 employés, la plupart pour des raisons futiles.

M. Calder dit que le parti libéral votait des subsides pour construire des chemins de fer. Le parti conservateur vote des subsides aux chemins de fer construits. C'est ce qu'il a voulu faire l'hon. Frank Cochrane pour le chemin de fer Temiskaming et Ontario.

L'orateur dit que les Canadiens d'origine anglaise pensent comme les Canadiens d'origine française sur la question de contribution et ils sont unanimes à la repousser.

Les autres orateurs furent MM. Hugh Temple, Gustave Morin, avocat, et Jean Penverne. Tous ont été vigoureusement applaudis.

M. J. C. Allard, curé de Ste-Martin, rappelle à l'hon. M. Caron qu'en octobre prochain on célébrera le centenaire de la bataille de Chateauguay, et que ce boulevard, portant le nom de Salaberry, serait le plus beau monument élevé à la gloire des héros de Chateauguay.

M. le Curé Théoret de Ste-Philomène, et M. Ed. McGowan un des citoyens les plus en vue de Ste-Martin, approuvent aussi le projet, et assure l'hon. M. Caron du dévouement de ceux qui en sont à la tête.

L'hon. ministre de l'Agriculture félicite la députation de son bel esprit d'initiative, et trouve qu'en effet ce projet doit être d'une grande importance pour qu'un si grand nombre de personnes influentes s'en occupent à ce point.

La demande sera soumise au Cabinet de qui tout dépend.

Mais, dit l'hon. Caron, du fait que le gouvernement a déjà entrepris la construction d'un grand nombre de routes, il s'ensuit que les entrepreneurs se font rares, et que le projet rencontrera peut-être certaines difficultés sous ce rapport.

M. Mercier intervient pour déclarer au ministre qu'il aurait moyen de trouver dans les districts traversés par la route projetée, des entrepreneurs qui en entreprendraient la construction dans des conditions avantageuses.

L'hon. Ministre trouve que cela simplifierait peut-être la chose, et que s'il était possible que les municipalités s'entendent et disent à quelles conditions la route pourrait être construite, un grand pas serait fait dans l'exécution du projet.

Dans tous les cas la question sera soumise aux ministres.

M. Mercier remercie l'hon. M. Caron de son bon accueil et de son amabilité, et la députation prend congé, remplie d'espoir et d'enthousiasme.

Mgr ARCHAMBAULT EST DANS UN ETAT PRECAIRE

Mgr L'EVEQUE DE JOLIETTE, QUI EST TOMBE SUBITEMENT MALADE A ST-THOMAS, EST DANS UN ETAT TRES GRAVE.

A dix heures, hier soir, Sa Grandeur n'avait pas encore repris connaissance. — Le vénérable malade n'a pu être transporté à Joliette.

LES MEDECINS CONSERVENT UN PEU D'ESPOIR.

(Spécial au "Canada")

Joliette, 24. — Mgr Archambault, évêque de Joliette, a été soudainement terrassé par la maladie alors qu'il se trouvait en visite chez le curé de St-Thomas de Joliette.

Sa Grandeur s'était rendue à St-Thomas pour assister à la célébration de la fête de M. le curé Mondor. Ce matin, on l'a trouvé sans connaissance dans son lit et les médecins, mandés en toute hâte, ont constaté qu'il souffrait d'une hémorragie cérébrale et d'une demi-paralyse. Deux médecins de Joliette et un spécialiste venu de Montréal ont eu une consultation, cet après-midi, au chevet du vénéré malade.

Tout en reconnaissant que la maladie de Mgr l'évêque de Joliette est d'une extrême gravité, ils ont manifesté l'espoir que le malade pourra peut-être revenir à la santé. Tous les organes fonctionnent bien; la respiration et le pouls sont assez réguliers; il n'y a que le cerveau d'attaqué.

A dix heures, ce soir, le distingué prêtre n'avait pas encore repris connaissance.

Averti, ce matin, par téléphone, Mgr Bruchési est accouru au chevet de son suffragant et lui a administré l'Extrême-Onction.

Dès que son état le permettra, Mgr Archambault sera transporté à l'hôpital de Joliette.

La nouvelle de la maladie du premier pasteur du diocèse a causé un vif émoi à Joliette et la population de la ville forme des vœux ardents pour le rétablissement de son évêque.

Mgr Archambault était très avancé en âge et avait exercé pendant de longues années avant son élévation à l'épiscopat. Il fut notamment vice-recteur de l'Université Laval.

Mgr Archambault est âgé de 52 ans; il naquit à l'Assomption et fit ses études au collège de cet endroit. Il est le frère de l'hon. M. Horace Archambault, juge en chef de la Cour d'Appel, et de M. L. H. Archambault, C.R., de Montréal.

Ces rumeurs d'annexions

QUELQUES MUNICIPALITES DU NORD DE MAISONNEUVE SERAIENT PRETES A S'ANNEXER A ELLE. — LES ECHEVINS NE SONT PAS POUR CES ANNEXIONS.

Une rumeur circulait, hier, que de grands propriétaires fonciers des municipalités du Sault aux Récoltes, St-Léonard de Port Maurice, de la Rivière des Prairies, ainsi que d'autres localités, environnantes avaient envoyé aux échevins de Maisonneuve, des propositions d'annexion de diverses paroisses à la Ville de Maisonneuve. Désireux de vérifier la véracité de cette rumeur, nous avons demandé à quelques fidèles de la cité voisine le bien fondé de cette rumeur. Cela est parfaitement vrai nous ont-ils déclaré; ces annexions nous ont été offertes, mais nous jugeons que le besoin d'annexer ces paroisses ne se fait aucunement sentir pour nous. C'est la prochaine ouverture du Boulevard Pie IX qui incite les grands propriétaires de ces diverses municipalités à vouloir s'annexer à Maisonneuve, dont ils estiment les progrès comme un bon augure pour l'avenir de leurs propres municipalités. Quoique très flattés des propositions d'annexion à eux offertes, les échevins de Maisonneuve ne sont pas en faveur de ces annexions. Le développement rapide et constant de leur Cité suffit à leurs ambitions.

PENIBLE ACCIDENT

UNE DAME AGEE A LE PIED ECRASE PAR UNE VOITURE.

Mme Douaire, du St. Brigitte Home, a eu un pied écrasé, hier après-midi, par une voiture, au coin des rues Craig et Place d'Armes. Elle a été conduite à l'hôpital Notre-Dame, pour y recevoir des soins; la blessée est âgée de 70 ans.

IMPORTANTE ARRESTATION

UN INDIVIDU RECHERCHE PAR LA POLICE D'OTTAWA EST ARRETE A MONTREAL.

William Sherman, de cette ville, a été arrêté, hier soir, par les détectives Lepage et Gorman. Sherman est réclamé par la police d'Ottawa, où il aurait commis des faux pour une somme élevée.

LEGEREMENT BLESSE

UN JEUNE HOMME SE FAIT INFILIGER DE SERIEUSES BLESSURES EN VOULANT ARRETER UN CHEVAL A L'EPOUVANTE.

Vers midi, hier, un jeune homme du nom de Ernest Laplante, demeurant au No 467 Ste-Catherine, a été blessé en voulant arrêter un cheval emporté au coin des rues Craig et Bleury.

Le cheval attelé à un bockey, appartenant à M. Benoit Boivert, de Boreaux.

Laplante a été transporté à l'hôpital Général, où après avoir été pansé il a pu regagner son domicile.

Le cheval a été arrêté ensuite par le constable Murphy du poste No 5.

Les taux de fret dans la N.A.

LA COMMISSION DU COMMERCE ETUDIE CETTE IMPORTANTE QUESTION.

Boston, 24. — Cet après-midi, la commission du commerce d'état à état, s'est occupée de l'affaire des taux de fret du chemin de fer New-York, New-Haven et Hartford, et des autres lignes qui lui sont affiliées dans la Nouvelle-Angleterre.

Les premières heures de la séance ont été principalement consacrées à entendre des témoignages concernant l'état des finances du chemin de fer New-Haven.

Le commissaire Prouty a déclaré que la commission basait son enquête sur la théorie qu'un immense monopole de transport avait été créé dans la Nouvelle-Angleterre. Trois choses devaient être déterminées, nommément:

"Etablir la différence existant entre le service de la Nouvelle-Angleterre et celui des autres parties du pays; établir la comparaison entre les taux de la Nouvelle-Angleterre et ceux des autres sections; établir l'effet qu'a pu avoir sur les taux l'acquisition du chemin de fer Boston et Maine par le New-Haven."

Après avoir étudié les listes de prix qui lui ont été soumises pour établir la comparaison entre les divers chemins de fer du pays, le commissaire a dit que, dans son opinion, le service de fret du New-Haven valait celui des autres chemins de fer du pays et que celui du Boston et Maine était le plus pauvre.

Frank S. Davis, chef du bureau tarifaire des chemins de fer, de la Nouvelle-Angleterre, a été le seul témoin

entendu. Il a cité les taux en existence dans les diverses sections et pour toutes les qualités de marchandises. Il a ajouté que, depuis le merger des chemins de fer Boston et Maine et New-Haven, quinze pour cent des taux avaient été légèrement augmentés. Le reste, soit 85 pour cent, avait été réduit.

Il a comparé les taux adoptés dans la Nouvelle-Angleterre avec ceux de plusieurs autres chemins de fer du pays et a démontré que les premiers étaient plus bas que les derniers.

Interrogé par M. Ives, président de la Chambre de Commerce de Boston, et Robert Homans, procureur de cette association commerciale, le témoin a dit que les quelques réductions étaient dues aux lois récemment passées.

Un incident qui a causé quelque surprise a été la lecture d'une lettre des directeurs du Boston Fruit and Produce Exchange, déclarant que Louis D. Brandeis, qui était supposé représenter cette compagnie à l'enquête, n'avait aucune autorité pour le faire. Les directeurs ont dit qu'ils avaient déjà chargé M. Brandeis des représentants en juin dernier, mais qu'il ne s'ensuivait pas pour cela qu'il fut encore qualifié pour agir comme tel.

Interrogé, ce soir, par le président Mellen, du chemin de fer New-Haven, M. Brandeis a refusé de commenter l'action des directeurs de la compagnie fruitière de Boston. Il a néanmoins déclaré qu'il participerait à la séance de demain.



Il y a aussi quelque chose à un complet Semi-ready qu'aucun homme ne peut définir.

Quand vous regardez cette œuvre de maître et que vous constatez sa supériorité sur le travail d'amateur, n'avez-vous pas l'intuition de la qualité du vêtement Semi-ready, bien que vous ne puissiez peut-être pas en définir la différence.

L'analyse la plus sévère du prix, du style, de la qualité et de la valeur donnera au vêtement Semi-ready de \$15 votre entière approbation — toujours.

Le complet Semi-ready de \$15 a le même style que ceux de \$25 et \$30 — mais naturellement pas la même qualité dans le tissu.

Haut de la Ville :
RILEY HERN,
505 rue Ste-Catherine Ouest
Quartier Est :
EUGENE BOUFRASSA & CIE,
441 rue Ste-Catherine E., Angle St-Christophe.
Bas de la Ville :
Angle du Bureau de Poste,
ROD. SANGSTER, JR.,
Angle St-Jacques et St-François Xavier.
J. E. PAQUET
1013 Mont-Royal

VOIES URINAIRES
MALADIES DE LA PEAU
MALADIES VENERIENNES
Dr G. ARCHAMBAULT
Monsieur de 9-10 a.m. TEL. EST 9993
Bureau 7-8 p.m. 377 St-Denis

Les DENTISTES GENDREAU
Transportent leurs bureaux
Le 1er Mai Prochain
Au No 535 rue Saint-Denis
(Vis-à-vis le carré St-Louis)

THE ARBOUR HOTEL COMPANY
LIMITED
JOHN B. BERTRAND, Gérant
Licenses et Cigares de 1er choix, 124
St. 187 Boulevard St-Laurent, Tel. Bell
Est. 4810, Montréal. 202-A-D

ARGENT A PRETER
Argent à prêter sur titre, 2ème et 3ème hypothèque et Achat des balances de prix de vente. S'adresser à A. JETTÉ & CIE, Édifice du Crédit-Populaire, 31 rue St-Jacques.
Chambre 10, Montréal. Tél. Mais 7097.

Avis Important

Nos abonnés et dépositaires qui démontrent sont priés de nous prévenir quelques jours d'avance, soit par téléphone Main 3058, ou en s'adressant au bureau pour nous donner leur nouvelle adresse

AVIS

Les résidents de Lachine qui désirent lire le "Canada" peuvent se le procurer tous les matins aux endroits suivants:

T. DEMARIS,
Coin Notre-Dame et 12e Ave.

Mlle BELANGER,
Coin 15e Ave et Notre-Dame.

J. CHARRON,
212 St-Louis.

A. BEAUDOIN,
62 — 18e Ave.

A. ROBERT,
273 St-Joseph.

J. A. RABEAU,
217B St-Joseph

NOUVEAU BATAILLON

Brantford, Ont., 24. — Le lieutenant-colonel Ashton, du cadre de réserve, a accepté le commandement de la 32e batterie d'artillerie, en voie de formation ici.

LES INDIENNES EN REVOLTE

SEIZE MILLE HOMMES DE TRIPOLI BRAVENT LES AUTORITES ITALIENNES.

Gabès, Tunisie, 24. — Seize mille indigènes de Tripoli ont pénétré sur le territoire tunisien et sont campés près de Deibat, près de la frontière. Ils ont refusé d'entendre les autorités italiennes, qui étaient envoyées pour les ramener en Lybie, avec promesse d'armistice complète.

LA CONQUETE DE L'AIR

UN BEL EXPLOIT D'AVIATEUR

Annapolis, Md., 24. — Le record hydrographique d'altitude a été brisé deux fois, ici, aujourd'hui. Vers midi, le lieutenant P. M. L. Bellenger est monté à une hauteur de 3,710 pieds. Un peu plus tard dans la journée, l'enseigne Victor Herbster est parvenu à atteindre une altitude de 4,104 pieds.

L'ancien record était de 3,500 pieds et il avait été accompli par le lieutenant John H. Towers, de la marine.

IL EST ARRETE

LE LIEUTENANT SAVARD CAPTURE UN HOMME QUI EST ACCUSE D'AVOIR MAJORE UN CHEQUE.

Accusé d'avoir majoré un chèque qu'il a réussi à faire payer par la succursale de la Banque d'Epargne, de la rue Papineau et Mont-Royal, P. H. Guilbault a été arrêté hier soir 6 heures, par le lieutenant Savard. C'est sur la plainte de M. Cardinal agent d'immeubles que Guilbault a été arrêté.

Nouvelle société légale

On nous informe que Mre Joseph B. Bérard, avocat, vient de former une nouvelle société légale qui porte le nom de Brodeur, Bérard & Beaudry.

M. Donat Brodeur est l'ancien associé de M. Bérard et M. Paul A. Beau d'atut autrefois du barreau d'Arthabaska.

Les bureaux de la nouvelle société se trouvent au No. 80, St-Gabriel, en face du Champ de Mars.

INVITATION A TOUS LES VOYAGEURS DE COMMERCE

Les officiers de la Chambre de Commerce du district de Montréal invitent tous les voyageurs de commerce de la ville et du district à assister à une réunion importante qu'elle a convoquée pour eux, à 2.30 heures, p.m., samedi, le 26 avril courant.

L'objet de la réunion est d'étudier le projet d'organiser au sein de la Chambre, une commission spéciale de voyageurs de commerce. Si par hasard, des voyageurs de commerce n'avaient pas encore reçu leur avis par la poste, ils seront quand même les bienvenus.

INDISPENSABLE A CEUX QUI SE BATTENT
Si vous êtes blessé, vous devez l'appliquer.
Poudre ELINGKOT
arrête le sang immédiatement.
Sans toutes les pharmacies
25c la boîte

**COMMERCIAL
PLATE GLASS**
ASSURANCE COMPANY
701 EDIFICE BANQUE DE QUEBEC
IBIDORE CREPEAU, Gérant.
MAINT 2367 AGENTS DEMANDES
Veuillez envoyer mesurer nos glaces et faire connaître votre prime — sans charge.
Tous réajusts et réparations complètes. Réassurance de l'assurance.

508-M-V-a-Dw4